



ERCLE POPULAIRE

d'Enseignement Laïque

8:R
25603

SIÈGE SOCIAL :

16, Rue de la Grange-Batelière, 16

PARIS

BULLETIN

1910-1911

ALENÇON & CAHORS

IMPRIMERIES TYPOGRAPHIQUES A. COUESLANT

1912



101
CERCLE POPULAIRE

d'Enseignement Laïque

8°R
25603

SIÈGE SOCIAL :

16, Rue de la Grange-Batelière, 16

* PARIS *



BULLETIN

1910-1911



ALENÇON & CAHORS

IMPRIMERIES TYLOGRAPHIQUES A. COUESLANT

—
1912



SOMMAIRE

	Pages
<i>Déclaration de principes</i>	1
<i>Extrait des statuts</i>	1
<i>Membres bienfaiteurs</i>	3
<i>Conseil d'administration</i>	3
<i>Distribution des prix du 9 juillet 1911</i>	6
<i>Assemblée générale du 14 octobre 1911</i>	13
<i>Banquet du 11 novembre 1911</i>	21
<i>Récompenses</i>	40
<i>Le centenaire de Victor Duruy</i>	41
<i>Le Comité consultatif des Associations d'enseignement post-scolaire</i>	47
<i>M. Victor Peuvrel</i>	50
<i>Les Dames patronnesses</i>	53
<i>Le Comité de placement gratuit</i>	54
<i>Les sections du cercle</i>	57
<i>Fêtes et conférences</i>	70
<i>Association amicale des Anciens élèves</i>	73
<i>Renseignements divers</i>	76

CERCLE POPULAIRE D'ENSEIGNEMENT LAÏQUE

Siège Social : 16, rue de la Grange-Batelière

BULLETIN ANNUEL

1910-1911

Déclaration de Principes

Le Cercle Populaire d'Enseignement Laïque a pour but l'émancipation du peuple, laquelle ne peut être obtenue que par le savoir. C'est la vérité, c'est la lumière qui délivre.

Armé contre les sophismes et contre les fausses apparences de la métaphysique religieuse par de nettes et suffisantes notions scientifiques, le peuple ne risquera plus de se laisser tromper et ramener en arrière.

Mais il est nécessaire de lui donner ces armes lumineuses. Tant qu'il ne les possèdera pas, des reculs seront toujours possibles. Aussi le Cercle Populaire, essentiellement démocratique, dévoué à l'œuvre de la Révolution française, a-t-il résolu de fournir à la masse l'enseignement intégral...

Ainsi accomplit-il la tâche à laquelle il s'est particulièrement consacré et qui se résume en deux mots : délivrance des ténèbres et marche en avant dans la libre lumière scientifique.

EXTRAIT DES STATUTS

Revisés et autorisés par arrêté ministériel du 18 mars 1901

ARTICLE PREMIER

Une Association dont le siège social est fixé à Paris, est formée sous le nom de *Cercle Populaire d'Enseignement Laïque*.

ART. 2.

Elle se propose d'organiser des cours du soir et des conférences populaires à Paris et dans toutes les communes de France et des colonies et de créer un Bureau de placement gratuit pour les élèves de ces cours.

ART. 3.

Le Cercle se compose : 1° de membres *actifs* ; 2° de membres *d'honneur* ; de membres *donateurs*.

SR
25603

ART. 4.

Sont *membres actifs* les personnes qui présentées par deux membres du Cercle et admises par le Conseil d'administration, déclarent adhérer aux présents statuts et paient une cotisation annuelle de cinq francs.

Les professeurs en exercice peuvent être dispensés de toute cotisation.

ART. 5.

Sont *membres d'honneur* les personnes qui présentées par deux membres du Cercle et admises par le Conseil d'administration, déclarent adhérer aux présents statuts et paient une cotisation annuelle de vingt francs au moins.

Toutes les Associations qui désirent favoriser l'œuvre du Cercle Populaire, sont considérées comme membres d'honneur, sous condition de verser une cotisation minima de vingt francs par an, et avec cette réserve que leur adhésion doit être préalablement soumise à l'acceptation du Conseil.

Chaque Association nomme un délégué qui jouit des prérogatives attachées au titre de membre d'honneur.

ART. 6.

Sont *membres donateurs* les personnes qui versent une somme dont le minimum est fixé à cent francs.

ART. 7.

Les mineurs ne sont admis que sur la présentation de leurs parents ou tuteurs.



Membres Bienfaiteurs et Donateurs

Monsieur le Ministre de l'Intérieur.
— — de l'Instruction publique.
— — du Commerce.
— le Préfet de la Seine.
Le Conseil municipal de Paris.
Le Conseil général de la Seine.
La Caisse des Ecoles du 9^e arrondissement.
La Caisse des Ecoles du 10^e arrondissement.
La Caisse des Ecoles du 11^e arrondissement.
La Chambre Syndicale de Menuiserie.
M^{me} Lydie Martial, Présidente du Comité des Dames patron-
nesses.
M. Evrard, Président du Bureau de Placement gratuit.
M. Van Brock, banquier.

Conseil d'Administration

Année scolaire 1911-1912

Président : M. Paul PAINLEVÉ, *, Membre de l'Ins-
titut, Député de Paris, 18, rue Séguier.
Vice-Présidents : M. G. VARIN, O. I., S., Industriel, 206,
avenue Daumesnil.
M. VACHEZ, O. I., Professeur au collège
Rollin, 88, rue Lamark.
M. G. DOURY, O. I., Professeur à l'école
J.-B. Say, 132, rue Tocqueville.
Secrétaire général : M. Aug. BESSOU, O. I., Professeur à l'école
Colbert, 2, rue du Printemps.
Secrétaires-adjoints : M. Louis PLOCO, O. A., S., Professeur au
collège Rollin, 104, rue Bolivar.
M^{me} PEUVREL, O. A., S., Institutrice, 67,
avenue du Chesnay, à Chelles (Seine-
et-Marne).
M. VARIN, fils, Docteur en droit, 206, ave-
nue, Daumesnil.
Trésorier : M. G. MOUCHET, O. I., S., Professeur à
l'école Colbert, 59, avenue de Courbe-
voie, Asnières (Seine).
Trésorier-adjoint : M. THOREUX, O. A., 31, rue Doudeauville.

Membres du Conseil

- Buisson, * O., Député, 31, rue Bobillot.
Bouffandeau, *, Député, 3, rue Mizon.
Lavy, ancien Député, boulevard Ornano.
Dessoie, *, Député, Président de la Ligue de l'Enseignement, 47, rue de Babylone.
MM. Charles Deloncle, *, Député, 20, rue Boccador.
Camille Picard, *, Député, 9, rue Thénard.
De Monzie, *, Député, boulevard Saint-Germain.
Verlot, député.
Heppenheimer, Conseiller municipal, 77, rue de la Chapelle.
Rebeillard, * O., Conseiller municipal, 1, rue Palestro.
Salmon, id. 51, boulev. de Reuilly.
D^r Guibert, id. 245, rue de Vaugirard.
M. Fleurot, id.
Peuch, id. 30, rue Turbigo.
Bodin, O A., Professeur à l'école Colbert, 1, rue Erlanger.
Cognet, O I., Employé à la mairie du 9^e, rue Drouot.
M^{lle} Coblence, O I., 5, rue des Ternes.
MM. Dupré, O I., ⚔, Commis principal au 1^{er} Bureau de la Direction de l'Enseignement, 22, avenue Sébastopol, La Varenne-Saint-Hilaire.
Charles Giraudon, O I., ⚔, Institut^r, 8, rue Ant.-Chantin.
Gouget, O A., Industriel, 23, avenue des Champs-Élysées.
Grosjean Maupin, Agrégé de l'Université, 14, rue du Val d'Osne, Saint-Maurice (Seine),
Idoux, Docteur en droit, Avocat à la Cour d'appel, 4, quai du Marché-Neuf.
Lavergne, O I., Homme de lettres, 70, rue Louis-Blanc.
M^{lle} Lavenne, O A., Directrice d'école, rue Hermel.
MM. Oudot, O A., ⚔, 9, rue Flatters.
Poulbot, O A., Direct^r d'École, rue Villeneuve, à Alforville.
Primé, O A., 37, rue Madame.
Redeaud, O I., Directeur d'École, 63, rue Clignancourt.
Siros, O A., ⚔, 64, rue Lamark.
Vivet, O I., ⚔, Professeur, 4, rue Affre.

Commission de contrôle

- MM. Pierrot, O A., 15, Passage de l'Élysée des Beaux-Arts.
Batardon, O A., 36, rue de Flandre.
Cathelineau, O I., 31, rue Doudeauville.

Agent général

- M. Peuvrel, O A., ⚔, 67, avenue du Chesnay, à Chelles (Seine-et-Marne).
-

Directeurs des cours

- 3^e Section, rue Meslay : M^{me} Fournier, O A., 142, rue du Chemin-Vert, et M. Rouard, 17, rue du Rhin.
- 5^e Section, rue des Feuillantines : M. Chardon, 216^{bis}, rue Saint-Denis.
- 10^e Section, rue des Ecluses Saint-Martin : M. Leborgue, O I., directeur de l'École.
- 10^e Section, rue Sambre-et-Meuse : M. Maurice Giraudon, 10, rue Frédérik-Lemaître.
- 11^e Section, rue Alexandre-Dumas : MM. Bienaimé, 44, rue Alexandre-Dumas ; Isselin, 26, rue du Châlet.
- 11^e Section, rue de la Folie-Méricourt : M^{ll}: Canu, 119, boulevard Ney.
- 12^e Section, rue de Wattignies : M. Bellissard, 162, avenue Daumesnil.
- 13^e Section, rue Jenner : M. Noviant, O A., 100, avenue d'Orléans.
- 18^e Section, rue Clignancourt : M^{me} Girardot, O A., Directrice de l'École.
- 18^e Section, rue Clignancourt : M. Redeaud, O I., Directeur de l'École.
- 18^e Section, rue Damrémont : M. Duchesne, O A., 55, rue Damrémont.
- 18^e Section, rue Championnet : M^{ll}: Capelle, 20, rue Simart.
- 18^e Section, rue Cave : M^{me} Thoreux ; M. Thoreux, O A., 31, 31, rue Doudeauville.
- 18^e Section, 9, rue Championnet : M^{me} Favard, O A., Directrice de l'École.
- 18^e Section, rue Doudeauville : M. Couesnon, O A., Directeur de l'École.
- Section d'Alfortville : M. Poulbot, O A., 31, rue Villeneuve, à Alfortville (Seine).
- Section du Kremlin : M. Caillon, O A., Directeur des Ecoles du Kremlin.
- Section du Tourisme : M. Ch. Giraudon, O I., 8, rue Ant.-Chatin.
- Section d'apprentissage, Ecole rue Championnet, 69 : M^{me} Morée Parant, 2, rue Volney ; M^{me} Plocq, 104, rue Bolivar.
- Section de Marseille : M. Ginoux, 144, rue de l'Abbé-de-l'Epée, à Marseille.



Distribution des Prix du 9 Juillet 1911

La distribution annuelle des récompenses a eu lieu le 9 juillet 1911 à 1 heure 1/2 dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

La cérémonie était présidée par M. René Besnard, Sous-Secrétaire d'Etat des Finances. A ses côtés avaient pris place, M. Painlevé, Député, Président du Cercle ; M. Cail-
lard, Inspecteur de l'Enseignement technique, délégué de M. le Ministre du Commerce ; le délégué de M. le Ministre de l'Agriculture ; M. Leune, Sous-Directeur de l'Enseignement primaire du département de la Seine ; Pierrotet, Maire du V^e ; les délégués des associations post-scolaires ; les membres du Conseil d'administration, du Cercle, Mme Lydie Martial, Présidente des Dames Patronesses ; M. Evrard, Président du Comité de placement, et les Directeurs de nos sections.

M. Painlevé prononce le discours suivant que nous sommes heureux de pouvoir reproduire.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je veux tout d'abord remercier le Gouvernement de s'être fait représenter dans cette fête et je me réjouis doublement de sa décision, puisque le jeune et brillant ministre qui le représente aujourd'hui est à la fois un sincère et ardent démocrate et pour moi, un ami. C'est la 22^e fête qu'organise aujourd'hui le Cercle Populaire d'Enseignement laïque et la présence même à cette fête d'un membre du Gouvernement prouve l'intérêt et la sympathie que toute la République, toute l'opinion démocratique éprouvent pour le Cercle qui, aujourd'hui, vous a rassemblés.

Voilà presque un quart de siècle que le Cercle se dépense en œuvres post-scolaires, en cours du soir, les uns utiles, les autres joyeux et agréables, car les hommes qui participent à cette vaste et vaillante organisation sont de ceux qui pensent que même au cours des batailles et des luttes pour la lumière, on doit garder un visage souriant. (*Vifs applaudissements*).

Il est rare que le Président d'une organisation comme celle-ci soit libre d'en dire tout le bien qu'il en pense, car il

a vraiment trop l'air de faire son propre éloge, mais aujourd'hui, je suis bien à mon aise et, si vous me permettez une expression un peu familière, « je joue sur le velours », car voici un an à peine que le Cercle m'a fait l'honneur de me choisir pour le présider, et par conséquent, en acceptant cette présidence, j'ai recueilli le fruit d'efforts auxquels je n'ai pas participé. L'homme qui, pendant des années, a donné cette vivante et vigoureuse impulsion à notre œuvre, cet homme n'est plus et je veux aujourd'hui évoquer son souvenir. (*Applaudissements*). Cet homme, c'était le savant et modeste Ledrain, dont toute la vie a été une vie de labeur. Jamais, il ne s'est préoccupé de faire du bruit dans le monde pourvu que son travail fût utile. Il était de ceux qui ne recherchent ni la popularité, ni la réclame de la presse. Il était de ceux qui pensent que l'œuvre d'un homme est de tracer son sillon bien droit dans la terre féconde et qu'on peut se coucher tranquille lorsqu'on est sûr que le sillon a été bien tracé. (*Vifs applaudissements*). Et c'est à dessein que j'emploie cette métaphore bien ancienne, mais qui pourtant garde son sens, cette métaphore du sillon tracé dans la terre féconde, car vous êtes vraiment, vous aussi, de ceux qui veulent tracer le sillon et vous savez bien qu'il ne suffit pas d'avoir tracé même profondément et bien droit, il ne suffit même pas d'avoir semé pour que la moisson lève, il faut encore une longue patience, il faut des jours favorables, il faut un soleil bienveillant ; mais peu vous importe de ne pas voir le fruit de vos efforts, si vous êtes sûrs que vous avez bien semé !

Messieurs, vous savez que l'œuvre que vous poursuivez est une œuvre de longue patience ; vous savez que, comme celle du laboureur, elle a contre elle bien des éléments ennemis, mais jamais votre courage, jamais votre fermeté ne se révèlent mieux que dans les circonstances difficiles. Vous l'avez montré à maintes occasions. C'est au cours de la pleine agitation boulangiste, c'est plus tard au cours de la grande réaction nationaliste, que vous avez manifesté plus que jamais votre fermeté républicaine, en même temps que votre ineffaçable attachement à la patrie. C'est à ce moment que vous avez organisé ces grandes solennités qui ont réveillé en quelque sorte dans les esprits l'idéal qui sommeillait et qui semblait presque s'effacer sous la poussée des injures et des calomnies. C'est à cette époque que vous avez

célébré le centenaire d'un Michelet, d'un Quinet, et tout récemment encore, vous avez organisé une grande fête et qui vous a valu bien des attaques. Il paraît que vous êtes une association anti-confessionnelle. Je ne vois pas très bien ce que le mot signifie. Si le mot signifie que vous êtes une association laïque, vous avez raison de vous en faire gloire et si le mot signifie que vous êtes des esprits étroits et intolérants, alors vous avez le droit de rejeter ce terme avec mépris. (*Vifs applaudissements*).

Et quelle était donc la preuve que vous avez donnée de votre fanatisme, et de votre intolérance qui vous valait tant d'attaques ces dernières semaines. Oh ! évidemment, vos crimes étaient grands, vous aviez la prétention de célébrer un Ministre de l'Empire, parce que, bien qu'il servit l'Empire, il avait été un grand ministre laïque et un grand citoyen. Voilà bien une preuve d'intolérance et de fanatisme !

Eh bien ! je souhaite pour l'édification morale de vos adversaires qui vous ont méconnus, je souhaite que chacun d'entre eux ait assisté dans cette même salle à cette fête qu'ils avaient calomniée et — s'ils sont sincères — je serais heureux d'entendre ce qu'ils pensent des paroles qui y ont été prononcées. Ici, sur cette même scène, a retenti il y a quinze jours le magnifique vers Cornélien :

« Faites votre devoir et laissez faire aux dieux ».

Alors même que vous devriez rencontrer souvent des attaques semblables, je sais fort bien que ce n'est pas cela qui arrêterait un instant le zèle désintéressé des membres du Cercle Populaire, car ils ont pour eux, ces hommes, une conviction profonde qu'aucun effort artificiel ne remplace, ni l'or, ni la réclame, ni la force brutale, ils ont la conviction profonde de marcher en tête de la grande caravane qui conduit vers la vie plus équitable, vers l'avenir meilleur. (*Vifs applaudissements*).

M. Aug. Bessou, Secrétaire général, prononce une allocution dont nous reproduisons les passages essentiels :

Je n'aurai garde, Mesdames et Messieurs, quel que soit le respect que l'on doive aux usages les plus solennels, de vous imposer aujourd'hui la lecture d'un rapport sur les

travaux du Cercle Populaire pendant l'année qui vient de s'écouler.

Si le rôle d'un Secrétaire général est d'apporter des renseignements précis, il n'est pas en tout cas d'ennuyer son auditoire. N'ayant pas l'éloquence qui réveille, je n'aurai pas l'éloquence qui endort.

Permettez-moi, mon cher Président, de vous exprimer l'hommage unanime de notre gratitude et de notre dévouement. L'honneur que vous nous avez fait en acceptant de présider notre Œuvre nous a créé des obligations auxquelles nous ne faillirons pas, et nous ferons en sorte que les soldats soient dignes du chef qui les commande. Vous venez de rappeler qu'il y a quinze jours le Cercle Populaire organisait dans ce même amphithéâtre une manifestation grandiose, mais vous en avez oublié le principal attrait. Ah ! quel frémissement dans tous les rangs d'un auditoire d'élite, quel enthousiasme dans nos cœurs, lorsque votre parole émouvante et sincère faisait surgir à nos yeux l'image de Duruy, cet « *impeccable profil de médaille romaine* », nous encourageait par l'exemple à la bonne volonté et à l'effort, nous montrait enfin les devoirs qui s'imposent de jour en jour plus impérieux aux hommes qui ne sont pas murés dans la lâcheté d'un égoïsme criminel.

Ces devoirs, le Cercle Populaire les pratique journellement, humbles devoirs sans doute, mais de si grande conséquence !

Nous ne sommes pas de ceux qui se croisent les bras en attendant tout du gouvernement. Nous ne croyons plus à la Providence, même lorsqu'elle porte le nom d'Etat ; et sans attendre les temps bienheureux où l'adolescence aura enfin son statut légal, où les bienfaits de l'Ecole primaire ne seront pas desséchés avant d'avoir fleuri, parce que cette Ecole n'a pas de lendemain, nous assurons à cinq mille jeunes gens et jeunes filles le bénéfice d'un enseignement général et d'un enseignement professionnel. Certes, il nous a été difficile de collaborer avec une méthode parfaite à cette grande œuvre si nécessaire à la prospérité de notre Commerce et de notre Industrie. Les institutions privées vont parfois en ordre dispersé et leur diversité ne va pas sans quelque danger : seulement, en fin de compte, tous nos efforts concourent à un résultat heureux.

Nous essaierons même, dans certains quartiers, de

remédier un peu à cette crise de l'apprentissage qui est un des tourments de l'heure présente et, dès octobre, les jeunes filles pourront, dans une de nos sections, apprendre les jolis métiers qui ont pour objet les vêtements et les parures de la femme.

Cette année, il nous a été fort agréable d'ouvrir des cours d'anglais pratique à l'usage des conducteurs de taxi-autos. Ces conducteurs étaient d'autant plus assidus qu'ils avaient eux-mêmes demandé au Cercle Populaire l'organisation de ces cours. Et c'était un fort curieux spectacle de voir leur bouche s'ouvrir et se fermer d'après un rythme régulier pour répéter, après leur distingué professeur M. Gras, les mots, les questions, les réponses qui leur permettront de comprendre le voyageur étranger, d'économiser du temps et des paroles malsonnantes, de resserrer enfin à leur manière l'entente cordiale entre le client et le chauffeur.

Mais nous ne voulons pas que nos cours fassent seulement de nos jeunes gens des êtres mécaniques, des outils perfectionnés ; nous avons encore le souci, par notre enseignement général, par des conférences, par des visites artistiques et industrielles qu'organise la section de tourisme que dirige notre si dévoué collègue Ch. Giraudon, de développer l'éducation de nos futurs citoyens, de les initier aux grandes idées, aux connaissances nécessaires qui font les libres citoyens d'une libre république.

L'éducation ménagère des filles a sollicité aussi notre attention. Nos Dames Patronesses, je l'observais l'année dernière, essaient de triompher de cette erreur routinière qui consiste à penser qu'une femme saura, sans l'apprendre, son rôle de ménagère et de maman. Elles ont à leur tête cette femme de grand cœur qu'est Mme Lydie Martial. Patiente dans les longs efforts, tenace comme une fille de Lorraine, elle ne connaît pas la fatigue et le découragement et paraît d'autant plus heureuse qu'elle se dévoue avec plus d'énergie.

Il me faut enfin vous parler de notre Comité de Placement gratuit qui cette année encore, sous la présidence de notre ami, M. Evrard, a placé une foule de jeunes filles et de jeunes gens. Désireux de leur continuer une aide efficace, ce Comité a réuni dans une Association amicale les jeunes gens placés par ses soins, afin de les aider encore à améliorer.

rer leur situation, afin aussi de les grouper pour des récréations à la fois amusantes et éducatives.

Tout cela, Mesdames et Messieurs, nous le faisons avec des ressources bien minimales : que ne ferions-nous pas si notre trésor était un peu plus abondant ? Nous avons pourtant au Cercle Populaire des financiers extraordinaires qui s'entendent à opérer ce qu'en langage parlementaire on appelle, je crois, la compression des dépenses. Ils sont aidés par les Directeurs de nos sections qui compriment, et accroissent leur activité à mesure que diminue le poids, encombrant, n'est-ce pas, d'un budget trop lourd. Mais nous voudrions pourtant imaginer un moyen de nous épargner cette compression douloureuse et je n'ai qu'un moyen qu'assurément, M. le Ministre, vous n'appliqueriez pas à l'enrichissement de la Caisse publique, c'est de faire appel à la bonne volonté de tous ceux qui m'entendent. . . .

Notre excellent ami, le Député Camille Picard, me disait au lendemain des fêtes en l'honneur de Victor Duruy : « Tous mes compliments ! vous portez bien votre troisième centenaire. — Vous me donnerez la recette ». La recette n'est point difficile.

Il faut garder au cœur la flamme de la jeunesse pour les causes de justice et de liberté, accomplir avec bonne humeur les devoirs que l'on croit utiles au bien des autres, ne pas rechigner devant les besognes d'apparence prosaïque que l'on parvient à aimer si on les embellit d'idéal. Puis, de temps à autre, pour s'assurer qu'on est dans la bonne voie, pour se fortifier par l'exemple, il faut reporter les yeux vers les grands hommes qui sont comme les phares de la raison humaine, monter avec eux sur les cimes d'où l'on respire un air plus pur et d'où l'on découvre de plus clairs horizons.

M. René Besnard, Sous-Secrétaire d'Etat aux Finances, prononce une très brillante allocution qu'il nous aurait été agréable de reproduire dans notre *Bulletin*, mais nos sténographes ont négligé de prendre un discours dont ils pensaient que le Ministre nous communiquerait le texte.

Avant de distribuer aux lauréats du Cercle les récompenses annuelles, le Ministre accorde les distinctions suivantes :

Officiers de l'Instruction publique

MM. Doury.
Perrin.
Mme Bouche.
Mlle Langou.

Officiers d'Académie

Mme Tasnon.
Mlle Bonnichon.
M. Batardon.
M. Bonnald.
M. Siros.
Mme Peuvrel.
M. Plocq.

Chevaliers du Mérite agricole

M. Perrin.
M. Vivet.

L'harmonie du 4^e arrondissement prêtait son concours à la cérémonie et parmi les artistes qui acceptèrent de prendre part au concert, nous citerons Mme Spindler de l'Odéon, ainsi que Mlle Noëla Cousin, virtuose accomplie, MM. Bœuf, Jalabert, Raynal, etc.



Assemblée Générale

Du 14 Octobre 1911

L'Assemblée générale des membres du Cercle Populaire d'Enseignement laïque a eu lieu le samedi 14 octobre 1911, à 8h. 1/2 du soir, à la Mairie du IX^e arrondissement (rue Drouot), sous la présidence de M. Doury, vice-président du Cercle.

Étaient présents : Mmes Peuvrel, Plocq, Langou, Lavenne, Durand-Servière, Gouget, Landrieux, Bouche, Capelle, Coblenche, Gauthier, Parent, Thoreux, Ch. Giraudon, Canu, Rocq, Tasnon, Blum, Alphant ; MM. Bessou, Mouchet, Doury, G. Varin, Plocq, Peuvrel, F. Varin, Thoreux, Vivet, Cathelineau, Siros, Perrin, Evrard, Parent, Zinck, Giraud, Ch. Giraudon, Harpmann, Fleury-Chenu, Bellissard, Fève, Lallement, Duchêne, Théaud, Ernst, Cornette, Isselin, Chardon, Rouard, Oudot, Primé, Poumeyrolle, Gaillet, Chapuis, Batardon, Lagrenez, Lavergne, Caquet, Rocq, Delepierre, Coignet, Tasnon, Pieau, Poulbot, Cuvelard, Vachez, Ravaux, Ravaux fils, Pierrot.

Excusés : Mmes Lydie Martial, Bessou, Mouchet, Varin ; MM. Redeaud, Leroy.

L'ordre du jour portait :

Lecture du Procès-verbal ;

Rapport du Secrétaire général ;

Rapport financier ;

Affaires diverses ;

Elections au Conseil d'Administration.

Le secrétaire-adjoint, M. Plocq, donne lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale, qui est adopté sans observation.

M. Mouchet, trésorier du Cercle, expose la situation financière de la Société, et sans toutefois se montrer optimiste, il se plaît à déclarer que les finances du Cercle assurent à notre Société une existence à l'abri de tout souci.

MM. Pierrot et Batardon, au nom de la Commission de Contrôle, donnent leur entière approbation aux comptes établis par le Trésorier, et l'Assemblée vote des félicitations à

M. Mouchet en même temps que sur la proposition de M. Aug. Bessou, elle forme des vœux pour le prompt rétablissement de sa fille malade. En effet, malgré les soucis que lui cause la très grave maladie de son enfant, M. Mouchet n'a pas hésité à venir ce soir à l'Assemblée générale, donnant ainsi une nouvelle preuve de son dévouement accoutumé.

Le Secrétaire général, M. Aug. Bessou, donne lecture de son rapport sur les travaux du Cercle Populaire pendant l'année 1910-1911. Ce rapport est inséré dans le présent *Bulletin*. Sur la proposition de son Président l'Assemblée vote des félicitations et des remerciements à son dévoué Secrétaire général et le rapport moral mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Rapport de M. Aug. BESSOU

Secrétaire général, lu à l'Assemblée générale du 14 octobre 1911

MESDAMES, MES CHIERS COLLÈGUES,

Dans le Rapport moral dont j'ai eu l'honneur de vous donner lecture à l'Assemblée générale de 1910, je louais la remarquable activité d'un de nos collègues qui, malgré une santé chancelante, avait assumé et mené à bien la lourde charge de diriger nos deux sections du 11^e arrondissement. Comme si il avait eu le pressentiment de sa disparition prochaine, il avait redoublé d'efforts, et usé sans ménagements ses dernières forces pour notre œuvre d'éducation laïque. Le 10 août 1910, Louis Mantelet succombait. Eloignés pour la plupart de Paris, nous n'avons pas eu la triste joie de dire à notre pauvre ami l'adieu suprême. Mais dans ce Rapport qui doit être comme le bilan annuel de nos joies et de nos peines, j'ai le devoir d'évoquer quelques instants devant vous l'image de notre cher disparu.

Je n'ai jamais connu de plus ferme conscience. Mantelet avait assigné un but utile à sa vie, et sans jamais dévier, par lassitude, par faiblesse ou par intérêt, de la voie qu'il avait choisie, il travailla de toute son âme au triomphe de son généreux idéal. Pendant vingt années je l'ai vu à l'œuvre, j'ai admiré sa prodigieuse activité, son enthousiasme passionné pour toutes les œuvres d'éducation populaire. Dans l'âge mûr,

il avait gardé une ardeur juvénile et une vivacité qui n'épargnait pas toujours l'adversaire. Mais l'œil, derrière le lorgnon, avait beau jeter des flammes, le regard ne perdait pas longtemps sa bonté coutumière, et les emportements de Mantelet ne blessaient personne parce qu'ils étaient les élans d'une âme loyale, les manifestations de convictions profondes. Le Cercle populaire n'aura garde d'oublier l'ami fidèle qui lui donna le meilleur de lui-même, et pour que notre souvenir soit durable, je vous proposerai de donner à la section de la rue Alexandre-Dumas le nom de *Louis Mantelet*.

L'année 1910-1911, mesdames et chers collègues, nous a donné d'assez heureux résultats.

Dans nos 17 sections les cours sont en progrès constant par leur nombre et surtout par la valeur de l'enseignement professé. Vous n'attendez pas de moi que je vous lise la nomenclature de ces cours, les noms des maîtres qui les professent, le nombre des élèves qui les fréquentent. Ce n'est pas que ces renseignements, soient de médiocre importance, mais notre *Bulletin* vous les fournira avec abondance et précision.

Laissez-moi seulement observer que la section de la rue Meslay, grâce à la tenacité de sa directrice Mme Fournier et aux efforts de ses professeurs, a connu enfin d'heureux soirs pendant le dernier exercice. Le nombre des élèves s'est considérablement accru. Nous avons toutes raisons d'espérer que, cette année, le succès définitivement assuré viendra récompenser le zèle de nos collaborateurs du 3^e arrondissement.

Les autres sections ont vaillamment continué la lutte. Si un léger fléchissement s'est produit à la 10^e section des Ecluses-Saint-Martin et à la 12^e de l'école rue de Wattignies, il est dû à des causes étrangères au bon vouloir de nos Directeurs. L'avenir de ces sections n'est d'ailleurs pas en jeu, mais elles ont dans le passé obtenu de tels triomphes, groupé de si nombreux élèves, que nous sommes devenus pour elles ambitieux jusqu'à la frénésie.

En revanche nos sections parisiennes du 5^e, du 10^e (2), du 11^e (2), du 13^e, du 18^e arrond. (6), celles du Kremlin-Bicêtre et d'Alfortville sont en pleine prospérité. Faut-il, vous dire encore les noms de nos Directeurs, de ces aimables et dévoués collaborateurs qui se donnent de toute leur âme à notre œuvre d'éducation laïque et populaire ! Vous les

connaissez tous et si je les proclame encore c'est qu'il vous plaira infiniment que, après avoir été à la peine, les plus méritants soient à l'honneur. Ce sont MM. Charles et Maurice Giraudon, Mme Fournier, M. Leborgne, M. Bienaimé, Mlle Canu, MM. Noviant, Duchesne, Couesnon, Redeaud, Thoreux, Poulbot, Caillon, Mlle Lavenne, Mme Favard. Sous leur vigilante direction le Cercle a compté 225 cours et 4.400 élèves inscrits.

Une heureuse innovation a été tentée, que je dois marquer dans ce rapport. Notre collègue M. Thoreux a organisé rue Cavé, des cours d'anglais à l'usage des conducteurs de taxi-auto. Les journaux, vous le savez, ont fait à ces cours une flatteuse réclame. On en a parlé dans nos plus lointaines provinces et je lisais il y a trois semaines un article de la *Dépêche de Toulouse* qui signalait l'excellence de cet enseignement. Adressons nos éloges et nos remerciements à M. Gras, notre distingué collègue qui s'est chargé de former des chauffeurs polyglottes, et souhaitons que son exemple fasse naître dans nos sections d'aussi fécondes initiatives.

Les Conférences sont le complément nécessaire des cours. Ici, jeunes gens et jeunes filles accroissent leurs connaissances pratiques : mais la conférence joue un rôle plus directement éducatif et elle a l'incomparable avantage de s'adresser à des esprits capables de comprendre et de discerner. Il y aurait donc un réel intérêt à multiplier les conférences et les causeries. Prenons exemple sur Alforville : c'est de là que nous vient la lumière. Heureux M. Poulbot qui organise en se jouant deux conférences par mois ! Comme son effort est profitable et qui peut mesurer l'influence des idées semées ainsi dans les esprits ?

Pour répondre au désir souvent exprimé par nos meilleurs amis de contribuer davantage à l'éducation du peuple, nous avons l'hiver dernier fait une difficile tentative à la Mairie du Panthéon dont le maire, M. Pierrotet, président d'honneur de notre V^e section, nous ouvrait gracieusement les portes. Des conférences très originales ont été organisées. Le principal effort de cette organisation a été accompli par M^{me} Lydie Martial, présidente du Comité des Dames patronnesses, à qui le Cercle Populaire doit une gratitude infinie. Malgré des difficultés de toute nature qui auraient découragé des volontés moins fermes, sa vaillance ne s'est pas démentie et, on peut

le dire, a forcé le succès. Elle a obtenu deux conférences fort intéressantes de *Mme le Dr Edward Pilliet* sur le choix d'une carrière féminine. Quant à elle, avec cette originalité de vues que vous lui connaissez, elle a développé les deux sujets suivants dont il n'est pas besoin de montrer l'importance :

L'Éducation de la Démocratie
Le rôle de la Femme dans l'Éducation

M. Pierrotel, maire du V^e arrond. ; MM. Lampué et Fleurot, conseillers municipaux, ont présidé ces conférences. Le Conseil du Cercle Populaire adresse à M^{me} Lydie Martial l'hommage de sa respectueuse admiration et exprime le vœu de la voir continuer son œuvre d'éducatrice de la pensée.

Il serait injuste d'oublier MM. F. Varin, Oudot, Charles et Maurice Giraudon, qui par leur zèle intelligent ont assuré le succès matériel de ces réunions.

J'ai encore à vous parler des efforts de Charles Giraudon (lui, toujours lui), créateur de notre section de Tourisme. Aidé par notre excellent collègue Noviant, il a fait une œuvre utile et agréable : il a réussi à donner à un enseignement profitable l'attrait d'un véritable plaisir.

Par ses soins, *l'Hôtel de la Monnaie, l'Imprimerie et les services du journal « le Matin », la Manufacture des Gobelins, les salons de réception de l'Hôtel de Ville, le Panthéon, le Palais du Sénat* ont été tour à tour visités par des centaines de personnes désireuses de voir et de savoir. Le nombre des visiteurs pour ces six promenades a été successivement 267, 245, 185, 210, 160, 145. C'est un admirable résultat et pour vous donner une idée de l'intérêt qu'a éveillé l'initiative de Giraudon et de Noviant, je vous dirai que beaucoup d'ouvriers et d'employés ont demandé, le jeudi, deux ou trois heures de liberté, afin d'assister à ces promenades instructives. Le succès a rendu nos collègues très ambitieux : ils veulent accomplir de grandes choses cette année et pour mieux se consacrer à cette œuvre si intéressante, Charles Giraudon laisse à d'autres mains la direction de la 5^{me} section. Je suis son interprète en demandant aux directeurs de l'aider dans sa tâche comme l'ont fait M^{lle} Lavenne, MM. Thoreux et Bienaimé.

Pendant que les uns s'occupent d'instruire, d'élever et d'amuser nos élèves, les autres s'efforcent de leur procurer



des moyens de vivre, de leur rendre plus accessibles les emplois auxquels ils peuvent prétendre. C'est l'œuvre de de notre Comité de placement gratuit qui a dépassé les promesses de ses débuts heureux. Une centaine de jeunes filles et de jeunes gens ont obtenu par lui une petite situation. Mais ce Comité n'a pas borné son ambition à ce résultat pourtant appréciable. Réalisant un projet dont je vous parlais à notre dernière Assemblée générale, il a organisé une Association amicale des anciens élèves de nos cours, Association qui a déjà fait ses preuves et peut devenir une école de solidarité. Tous les membres du Comité de placement ont droit à notre reconnaissance et à nos éloges, mais il faut mettre hors de pair le président, notre ami M. Évrard, et le si actif secrétaire, M. Lahaye, dont le concours nous est particulièrement précieux.

Les Dames patronnesses ont continué leur cours d'hygiène domestique et d'économie ménagère dans la section, 9, rue Championnet, et préparé l'œuvre du trousseau à l'école de la rue des Ecluses-Saint-Martin. Toujours infatigable, M^{me} Lydie Martial a constamment donné l'exemple du plus efficace dévouement. Dans le trop court rapport qu'elle m'a adressé, elle s'oublie modestement elle-même pour louer les Dames patronnesses qui l'ont le mieux aidée. Je ne saurais mieux dire pour exprimer notre gratitude que de citer les paroles de M^{me} Lydie Martial. Félicitons M^{me} Favard « qui n'a cessé de se montrer la plus charmante collaboratrice et la plus maternelle des directrices ». Adressons aussi nos vifs éloges à M^{lle} Landrieu « qui a déployé une activité constante avec une bonne grâce, un désintéressement complet dans le nouveau cours de modes et lingerie, premier germe de l'œuvre du trousseau ».

Mesdames et chers collègues, nous avons encore au cours de la dernière année accompli un très grand effort. Fidèles aux principes qui nous ont toujours guidés, nous avons pensé que nous contribuerions à l'émancipation des esprits en célébrant et en répandant les idées du premier ministre laïque de la France. Et c'est pourquoi nous avons organisé les fêtes du centenaire de Victor Duruy qui ont ému l'opinion et dont le succès éclatant a surpris même nos meilleurs amis. Une importante brochure dont chacun d'entre vous recevra un exemplaire, servira à fixer le souvenir du centenaire et à répandre les idées auxquelles nous sommes fermement atta-

chés. De tous les coins de la France on nous réclame l'envoi de cette brochure, preuve évidente que notre manifestation a intéressé les esprits. Jamais encore le nom du Cercle Populaire n'avait été autant de fois prononcé, honni par les uns, acclamé par les autres. Le magnifique résultat que vous avez constaté a été l'œuvre de longs et patients efforts et vous me permettrez de vous dire que notre vice-président Doury a montré pendant des mois un art consommé des préparations et l'habileté diplomatique d'un négociateur avisé.

Voilà, Mesdames et chers collègues, le résumé de nos travaux pendant le dernier exercice. Nous n'avons pas perdu notre temps. J'ai le droit de rendre à mes collègues du Conseil cette justice que chacun a fait preuve d'une réelle bonne volonté. Quelques-uns, à l'ordinaire d'ailleurs, ont montré un dévouement qui ne s'est jamais ralenti. Notre jeune et sympathique secrétaire Plocq, sur qui retombe tout le poids de la Direction générale des Sections, a toute notre affectueuse estime et nul ne la mérite mieux que lui. Nos secrétaires F. Varin, M^{me} Peuvrel, nos trésoriers M. Mouchet et M. Vivet consacrent la plus grande partie de leurs loisirs aux besognes nécessaires à la vie d'une œuvre comme la nôtre. Quant à notre agent général M. Peuvrel, c'est l'ordre et la méthode en personne. Comme un chef d'armée il étudie, prévoit tout et assure à nos fêtes une organisation sans défaut.

Avec de tels hommes et encouragé par d'éclatants succès le Cercle Populaire ira vers de nouvelles conquêtes et vers de nouveaux triomphes. Cette année nouvelle sera marquée par deux créations très différentes mais l'une et l'autre extrêmement utiles. M^{me} J.-Marie Parant et M^{me} Plocq ont ouvert de véritables cours d'apprentissage pour les ouvrières couturières, brodeuses, lingères et corsetières. Admirable tentative qui obtiendra, je pense, des résultats si appréciables que des cours similaires seront réclamés dans d'autres quartiers.

A Marseille, 2^e capitale du pays, une section de conférences et de cours pratiques est en préparation. Un de nos adhérents, M. Ginoux, sur les indications de M. Gouget et les miennes, m'envoie un long rapport à ce sujet. Là encore nous ferons une œuvre laïque et populaire.

Nous avons, Mesdames et chers collègues, rencontré des sympathies dont nous sommes justement honorés et qui sont

pour nous le plus précieux encouragement. Notre Comité d'honneur compte des hommes éminents qui s'intéressent à notre œuvre et lui accordent l'appui de leur autorité. Parmi eux il en est qui nous sont particulièrement attachés. En toutes circonstances ils sont prêts à nous aider et à nous défendre. M. Camille Picard, député des Vosges, est un ami de longue date dont la souriante aménité gagne vite les cœurs. M. Bouffandeau, député de l'Oise, est la cordialité et le dévouement en personne. Son accueil bienveillant double le prix des services qu'il nous rend, sans jamais se lasser de nos instances et, je puis dire, de nos importunités. M. Paul Painlevé, enfin, notre éminent président, le savant en qui le pays voit aujourd'hui un de ses meilleurs espoirs, nous a fait le plus grand honneur en acceptant de présider le Cercle Populaire. Sa parole éloquente et précise nous a magnifiquement tracé le devoir à accomplir. Montrons-nous dignes de travailler sous son illustre patronage à une œuvre profitable au bien public, et mettant en pratique la belle leçon que contenait la magnifique péroraison de son discours sur Duruy : « A travers les difficultés quotidiennes, efforçons-nous de suivre la voie droite ».

M. Bessou, Secrétaire général, propose ensuite à l'Assemblée l'envoi de télégrammes d'hommage et de reconnaissance à MM. *Paul Painlevé, Camille Picard et Bouffandeau*, députés, Président et membres du Conseil du Cercle.

Puis on procède aux élections pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

Étaient membres sortants :

MM. Ch. Giraudon, Plocq, Pruvost, Doury, Poulbot, Mlle Coblence, M. Parent, M. Mantelet (décédé).

MM. Parent et Pruvost ne se représentent pas.

Candidats nouveaux :

MM. Idoux, Primé, M. Giraudon, Mlle Lavenne, M. Rouard, M. Balardon.

Sont élus pour 3 ans.

MM. Idoux, avocat à la Cour, Ch. Giraudon, Plocq, Doury, Poulbot, Primé, Mlle Coblence, Mlle Lavenne.

La séance est levée à 11 heures.



Banquet du 11 Novembre

Le banquet annuel du Cercle Populaire d'Enseignement laïque a eu lieu le samedi 11 novembre dans les salons du Palais des Fêtes de Paris, (rue St-Martin, 199) sous la présidence de *M. René Besnard*, Sous-Secrétaire d'Etat aux Finances.

A ses côtés avaient pris place *M. P. Painlevé*, Président du Cercle Populaire, *M. Pécaut*, Directeur du Cabinet de l'Instruction Publique, représentant le Ministre de l'Instruction publique ; *M. Guillon*, Délégué du Ministre de l'Agriculture ; *MM. Buisson*, *Bouffandeau*, *Camille Picard*, Députés ; *Mme Lydie Martial*, Présidente des Dames Patronesses ; *MM. Heppenheimer*, *D' Guibert*, *Faillet*, Conseillers municipaux ; *M. Leune*, Sous-Directeur de l'Enseignement de la ville de Paris, *Mme Potel*, Inspectrice de l'Enseignement primaire ; *M. Fénard*, Inspecteur primaire ; *MM. Patois*, *Fleury* et les Délégués de l'Association Polytechnique, de l'Association Philotechnique, de la Philomatique, de l'Union française de la Jeunesse, de l'Association sténographique unitaire ; *M. Bessou*, Secrétaire général du Cercle Populaire ; *MM. Doury* et *Varin*, Vice-Présidents ; *Mme Gouget*, Vice-Présidente des Dames Patronesses, *M. et Mme Plocq*, *M. et Mme Peuvrel*, *M. Idoux*, etc.

Deux cents convives assistaient à ce Banquet servi par la Maison Olida. L'organisation matérielle de cette fête était l'œuvre de *M. Peuvrel* notre si dévoué Agent général ; elle fut de tous points parfaite.

Avant l'heure des toasts, le Président du Cercle Populaire, *Paul Painlevé* prit la parole. Les applaudissements répétés qui accueillirent sa spirituelle allocution lui témoignèrent la reconnaissance et l'admiration des Membres de la grande Société qu'il préside.

Discours de Monsieur PAINLEVÉ

MESDAMES, MESSIEURS,

Je m'excuse de troubler une fête aussi agréable, mais comme vous le montre mon costume — car c'est une

excuse que j'ai à vous adresser en même temps que d'autres — je suis littéralement en vêtement de travail et l'*Officiel* malheureusement n'attend pas. J'ai à corriger dans un instant un discours qui a duré bien longtemps, plus longtemps que les quelques mots d'amitié et de reconnaissance que je veux vous adresser.

Tout à l'heure un représentant du Gouvernement, qui n'a pas pu assister à cet agréable banquet, mais qui viendra, au café, vous apporter les marques et de sympathie et — on peut dire — de collaboration du Gouvernement, car tout ministère républicain vous considère comme ses collaborateurs.

Vous êtes actuellement, vous serez longtemps dans l'avenir, comme vous l'avez été dans le passé, à la tête du mouvement généreux qui veut que les œuvres post-scolaires soient menées, non pas seulement pas ceux qui ont d'énormes ressources ayant des origines confessionnelles, mais par ceux qui, libres esprits ayant à assurer chaque jour leur existence, veulent participer au progrès des idées, au progrès de tous. (*Applaudissements*).

Je vois, d'après un petit tableau, que vos œuvres post-scolaires sont des plus florissantes et en même temps d'une variété remarquable et qu'elles se renouvellent sans cesse. Je viens de voir que vous avez trouvé moyen de grouper 5.000 élèves dans 250 cours et 19 sections des divers quartiers de Paris. Toutes ces statistiques réjouissent vivement le cœur de celui qui a l'honneur d'être votre Président et quand je considère la liste des cours où vous venez en aide à la jeunesse ouvrière, quand je constate, d'autre part, qu'à l'utile vous avez su joindre l'agréable et l'esthétique, et que vous avez trouvé le moyen d'organiser des visites de musées et de petits voyages, pour donner en somme de la joie, pour éclairer les jeunes consciences qui ne demandent qu'à comprendre, qui ne demandent qu'à s'ouvrir à ce qui est beau et bien, j'admire la diversité de votre effort en même temps que son succès. (*Applaudissements*).

Je ne saurais trop vous louer d'avoir fondé, d'avoir développé plutôt votre Comité de placement gratuit, car c'est certainement une des choses les plus tristes que le sort d'une jeune fille ou d'un jeune homme qui, à peine jeté dans la vie, n'ayant pas encore la force nécessaire pour

la lutte, n'ayant pas de relations, ne sait vraiment à quelle porte frapper.

Enfin, il est une œuvre qui m'inquiète un peu et j'ai peur — d'après les quelques mots que me disait tout à l'heure Mme Potel — j'ai peur que quelque jour on ne me demande un concours actif. Je ne veux pas parler de l'œuvre de trousseaux, elle ne m'inquiète pas ; je suis sûr qu'on ne me demandera jamais mon avis sur un travail à l'aiguille (*Rires*), mais il paraît que vous avez un cours de cuisine et je suis menacé peut-être un jour de venir, comment dirais-je, *juger* les résultats de ce cours de cuisine. Cuisine qui doit être à coup sûr excellente, mais on m'a dit que c'était une responsabilité à prendre et qui ne pouvait être prise qu'après un effort stomacal singulièrement inquiétant. J'espère qu'on sera indulgent pour moi le jour où l'on m'invitera à remplir cette fonction de confiance (*Rires*).

Enfin, Mesdames et Messieurs, je veux faire allusion à la grande fête que nous avons célébrée ensemble. Nous avons célébré un homme qui devait précisément avoir sa place parmi nos gloires et tout l'honneur de cette grandiose cérémonie revient à notre Secrétaire général, Bessou, et à ses collaborateurs, à ceux qui sont toujours justement là où il faut être ; à la peine. Toutes les fois qu'il s'agit de prendre une responsabilité, nous sommes sûrs de les trouver là et je suis persuadé d'être votre interprète en leur disant merci pour nous tous. (*Applaudissements*).

Mesdames et Messieurs, bien que je trouble littéralement toute l'ordonnance de cette soirée, je ne peux pas ne pas dire un mot de reconnaissance et de remerciement, et pour vous et pour moi, à nos amis qui ont bien voulu venir ce soir et qui me remplaceront avec le plus grand avantage pendant mon absence involontaire. J'ai nommé Buisson.

Buisson, c'est un symbole ! C'est un être vivant, Dieu merci, très vivant, mais c'est en même temps un symbole et un glorieux symbole : Buisson, c'est l'école laïque ! (*Vifs applaudissements*).

Et comment ne pas lui adjoindre Bouffandeau, un compagnon d'armes, un ami, qui est toujours, vous l'avez remarqué, à toutes nos fêtes. Je ne crois pas qu'il en ait manqué une seule, et il a du mérite, car la nécessité de la fonction bien souvent l'appelle à des banquets dont on peut

dire rarement qu'ils sont aussi agréables que les vôtres. (*Applaudissements*).

Et voici Camille Picard, autre ami, autre laïque, toujours sur la brèche, et dont le concours nous est particulièrement précieux : vous appréciez, je le sais, son efficace et souriante sympathie. (*Applaudissements*).

Nous avons le plaisir d'avoir le Conseil Municipal représenté par deux de ses membres les plus éminents. Le vaillant et vieux lutteur Heppenheimer est revenu parmi nous. A un moment donné, sa santé n'était pas bien bonne, eh bien, vous voyez, le voilà rétabli. Il a dit : « Carcasse, tu remarcheras ! » et vous pouvez être certains que la carcasse marchera. (*Rires et applaudissements*).

Mon ami, M. le Rapporteur Guibert, nous a fait aussi le grand honneur d'accepter notre invitation. C'est la première fois que j'ai le plaisir de le saluer à l'une de nos fêtes et je tiens à lui dire ma joie de le voir parmi nous ce soir. J'espère que nous connaissant, il ne voudra plus nous manquer désormais. (*Applaudissements*).

Je dois saluer aussi M. Leune, j'ose dire mon camarade Leune. Nous n'avons pas été à l'Ecole Normale ensemble, mais nous y avons été à quelques années de distance et je sais tout son dévouement à nos œuvres de laïcité, l'ardeur de ses convictions démocratiques, son attachement intelligent et passionné aux Ecoles parisiennes dont il dirige déjà les destinées. (*Applaudissements*).

J'ai grand plaisir à saluer une représentante de l'inspection universitaire, une collègue, si elle me permet de la qualifier ainsi, Mme Potel, la femme de l'Inspecteur général Potel que ses fonctions retiennent loin de nous, mais qui est certainement de cœur avec nous puisqu'il nous a confié Mme Potel. (*Applaudissements*).

Je salue un membre masculin de l'inspection universitaire, mon ami M. Fénard, qu'il me permette de le qualifier ainsi, un déjà vieil ami et dont le dévouement à tous les habitants du cinquième, aux enfants du cinquième, est universellement estimé et respecté. Je salue encore M. Faillet qui représente son père malheureusement empêché : il porte un nom qui s'est plusieurs fois imposé à la reconnaissance du Cercle Populaire.

Nous avons le plaisir d'avoir ici deux représentants de

deux ministres qui auraient désiré vivement être là ce soir, mais que d'autres engagements retiennent ailleurs.

Je veux parler de M. Pécaut, de notre ami Pécaut. Il est connu de tous ceux qui aiment et les œuvres laïques et la philosophie. Il est connu et par lui-même et par le souvenir sympathique, on peut dire glorieux, qu'a laissé son père. (*Applaudissements*).

Il représente ici notre ami Steeg, retenu ailleurs par ses fonctions.

Je salue, d'autre part, M. Guillon, sympathique représentant du Ministre de l'Agriculture et ces deux ministres vous donneront tout à l'heure, Mesdames et Messieurs, par la bouche de mon ami Besnard, qui sera ici dans un instant et qui vous fera — j'en suis sûr — oublier mon absence, des preuves effectives de leur sympathie pour votre œuvre et pour votre dévouement. (*Applaudissements*).

Je m'excuse une dernière fois d'être obligé de partir et je vous prie de croire que ce n'est pas de ma faute. (*Très vifs applaudissements*).

**

M. Painlevé quitte la salle du Banquet, salué par d'enthousiastes applaudissements. Peu après, le très éminent Sous-Secrétaire d'Etat aux Finances, M. René Besnard, vient prendre sa place, et lorsque le champagne est servi et que sonne l'heure des toasts, il donne successivement la parole à MM. Ferdinand Buisson, Bouffandeau, C. Picard, Pécaut, Guillon, Heppenheimer, D' Guibert, Mme Lydie Martial, M. Patois, M. Aug. Bessou.

Nous sommes heureux de reproduire le texte même de ces allocutions que nos amis reliront avec plaisir

~~~~~  
*Discours de Monsieur BUISSON*  
~~~~~

MESDAMES, MESSIEURS,

Je ne m'attendais pas vraiment à ce que le Gouvernement abuserait de son pouvoir pour donner la parole au plus vieux de cette assemblée.

Tout à l'heure, votre Président m'a en quelque sorte excusé d'avance : il m'a traité de symbole, c'est déjà très

bien et je tâcherai de remplir ce rôle. Comme c'est un rôle muet, je ne ferai pas de discours. (*Rires et applaudissements*).

Cependant, je veux saluer d'abord mon très sympathique et très aimé collègue à la Chambre, René Besnard. Je retrouve là sa malice habituelle en même temps que sa bienveillance, mais puisqu'il m'a donné la parole, je n'en ferai qu'un usage, c'est de vous dire que vous ne vous êtes peut-être pas rendu compte les uns ni les autres de l'effort auquel vous venez d'assister, tant cet effort vous a paru facile.

Vous venez de voir votre Président arriver à l'heure au milieu de vous, parler le langage le plus charmant, le plus exquis, vous adresser les paroles les plus flatteuses pour tous, puisqu'il n'a pas même oublié le symbole ! (*Rires*).

Et puis, vous ne vous êtes pas douté qu'il venait de faire — le membre du Gouvernement qui est ici présent en sera témoin — un des plus grands efforts parlementaires auxquels nous ayons assisté : il venait de parler pendant trois heures à la Chambre sur des sujets terriblement difficiles. Il fallait toute sa science et en même temps tout son charme, toute sa clarté, toute sa possession, toute sa justesse d'esprit pour se faire écouter et suivre jusqu'au bout, jusque dans les derniers détails.

Et puis, à peine a-t-il rempli cette fonction de Président à laquelle vraiment il était prédestiné, il est parti après vous avoir salués et il est maintenant pour une heure, deux heures ou même trois heures à achever sa nuit à travailler à la correction de ce qu'on appelle les épreuves. C'est, en effet, une épreuve et elle est des plus dures pour un travailleur. (*Rires et applaudissements*).

Je demande qu'il me soit permis, au moins, d'être votre interprète en signalant ce qu'il y a de charmant pour une société comme la vôtre d'avoir pu donner une sorte de répit de deux heures, charmantes pour lui et charmantes pour nous, à votre Président et je me félicite d'avoir pour lui la parole et comme un toast se termine par un toast, eh bien, de porter avant tout la santé de votre Président. Ce sera en même temps porter celle de cette société si originale, si vivante, si jeune et déjà si active, qui a tant fait et qui s'est montrée si féconde et qui, par son enseignement populaire, a fait œuvre d'enseignement professionnel fait par des professionnels et des gens de métier. C'est une des

innovations les plus heureuses que l'on ait pu souhaiter et ce que l'on pouvait de plus lui souhaiter, c'était d'avoir, comme Président, un homme comme Painlevé. Je porte en votre nom la santé de Painlevé. (*Applaudissements*).

~~~~~  
*Discours de Monsieur BOUFFANDEAU*  
~~~~~

MESDAMES, MESSIEURS,

Tout à l'heure, comme je quittais mon ami Besnard, nous le plaisantions sur ce qu'il y a de démocratique chez nos ministres qui prennent le Métro avec ces pauvres députés qui sortent de la Chambre.

J'étais loin de m'attendre à ce qu'on lui demanderait ce soir de présider votre Banquet et je le vois tout heureux ; il dit que ce n'est pas une corvée, mais un plaisir. (*Applaudissements*).

Ah ! c'est que nous le connaissons depuis longtemps ce jeune ministre, et nous savons combien il est dévoué à toutes les œuvres d'éducation populaire. Il a été, lui, véritablement, un des jeunes des jeunesses républicaines. Il aurait encore le droit d'aller dans ces sociétés de jeunesse républicaine où les vieux comme nous sont quelquefois allés saluer les jeunes comme lui.

Eh bien, je trouve qu'il a eu un tort cependant, c'est de me donner la parole, car, ce qu'il y a d'agréable dans ces fêtes de famille, c'est de pouvoir causer, comme vous l'avez fait, en toute cordialité avec les aimables voisines qui nous entourent. (*Applaudissements*). Moi aussi, j'avais ce plaisir et maintenant ce n'est pas tout à fait une joie que de prendre la parole dans un banquet comme le vôtre quand on s'arrache à celle qu'on entendait auparavant. (*Applaudissements*).

Tout à l'heure, M. Buisson vous félicitait de votre œuvre. Vous avez bien voulu m'y associer et je dois vous dire que plus je la connais, plus je l'admire.

De temps à autre, il y a quelqu'un des vôtres qui vient à mon modeste appartement ; nous causons de vous. Ah ! je sais bien combien ils ont à faire et je suis pas à pas vos efforts. On dit que dans notre société actuelle tout se perd, qu'il n'y a plus de dévouement, plus d'esprit de famille. Comment il n'y a plus de famille ? Je crois qu'elle s'agran-

dit chaque jour, car qu'est-ce donc ce soir que ce banquet, sinon un repas de famille et un des meilleurs. Vous avez trouvé le moyen d'agrandir la famille et en même temps d'en resserrer les liens. (*Applaudissements*).

Mais vous donnez, vous, l'exemple du plus beau des dévouements. Après votre journée de travail, vous qui enseignez pour la plupart, vous qui travaillez dans le commerce, l'industrie, ailleurs, vous prenez encore sur vos soirées pour vous donner tout entiers aux enfants du peuple et vous ne donnez pas simplement votre dévouement, votre science, vous leur donnez aussi un peu de votre cœur. (*Applaudissements*). Voilà ce que nous admirons, nous, dans notre démocratie et je dois dire que, tant que nous serons obligés, comme je l'ai été dans ces derniers temps, de nous pencher sur les misères sociales, nous n'aurons qu'un souhait à exprimer : c'est que dans ce grand Paris vous sauvegardiez le plus possible de ces enfants qui tombent et dont j'ai vu quelques-uns dans les maisons de correction, que vous sauviez ces jeunes filles, ces jeunes garçons par l'éducation générale que vous leur donnez et surtout par cette œuvre admirable dont parlait tout à l'heure notre Président que les dames patronnesses dirigent et qui est une de celles sur lesquelles nous comptons le plus.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie au nom de toute cette jeunesse de ce que vous faites, au nom de cette représentation nationale dont nous sommes et je porte un toast aux dames patronnesses, à leur œuvre, à votre Secrétaire général, si dévoué, Bessou, à Doury, Plocq, à vous tous qui faites l'œuvre si belle dont la prospérité est assurée grâce à votre dévouement. (*Applaudissements*).

~~~~~  
*Discours de Monsieur Camille PICARD*  
~~~~~

MONSIEUR LE MINISTRE,
MESDAMES, MESSIEURS,
MES CHERS COLLÈGUES,

Je suis tout à fait confus d'être appelé à l'honneur de prendre la parole, car, véritablement, il me convenait bien mieux de rester très modeste ce soir, parmi vous.

J'ai beaucoup à me faire pardonner. Vous m'avez déjà depuis longtemps honoré de vos invitations. Vous m'invitez et je ne pouvais me rendre à vos fêtes pas plus qu'à vos séances. Je m'en excuse.

Mais est-il bien nécessaire de tant m'excuser, de ne pas assister à vos séances. Je veux dire que Bessou administre très bien. Nous en avons encore la preuve ce soir où trop tôt, à son gré comme au nôtre, nous avons perdu notre ami à tous, notre éminent Président Painlevé. Quelque temps après, arrivait notre ami René Besnard. Vous ne pouviez pas mieux espérer qu'en la présence de notre ami René Besnard, Sous-Secrétaire d'Etat.

Il est tout à fait des nôtres et par son passé et aussi parce qu'au sein du Gouvernement, nous le savons, il reste ce qu'il a toujours été ; un laïque ardent, généreux et loyal. Oui, il est tout à fait des nôtres et nous sommes bien heureux de le voir ici ce soir.

Laissez-moi vous dire, Mesdames et Messieurs, combien j'étais heureux d'être au Parlement, aujourd'hui, combien j'étais honoré d'être membre du Cercle Populaire d'Enseignement laïque. Notre éminent ami Ferdinand Buisson vient de vous dire quel effort avait fourni notre Président Painlevé, et moi-même, en l'entendant, j'étais fier que ce quartier latin, ce quartier de la Sorbonne qu'il représente ait envoyé à la Chambre Paul Painlevé. Son autorité est de jour en jour plus grande. Nous avons pu apprécier une fois de plus cet après-midi qu'il était un grand savant et un grand orateur qui savait mettre de la clarté dans les sujets les plus obscurs et dont le talent s'imposait à l'attention de la Chambre, de toute la Chambre, des réactionnaires comme de nos amis républicains. (*Vifs applaudissements*).

Je m'en voudrais de garder longtemps la parole, mais je veux vous féliciter de votre œuvre. Painlevé vous disait tout à l'heure que vous aviez 250 cours.

Vous formez un Cercle Populaire puisque vous allez au peuple pour le servir. Et vous y réussissez pleinement, parce que vous êtes des républicains et des laïques.

Et vous me permettrez, n'est-ce pas, de marquer mon admiration pour celui qui incarne le mieux l'action du Cercle Populaire, pour notre ami Bessou. (*Applaudissements*). J'ai pour Bessou une profonde amitié et je suis sûr que vous partagez tous le sentiment que j'éprouve pour lui.

Tout à l'heure, Painlevé rendait un légitime hommage à notre maître, Ferdinand Buisson, en disant qu'il était le symbole de l'enseignement laïque. Cet apôtre a des disciples. Bessou est aussi un symbole de dévouement et d'abnégation. Des hommes comme lui ne servent pas seulement la cause des associations dont ils sont le soutien et l'honneur, ils rendent des services éminents à la démocratie. Et c'est pourquoi, M. le Sous-Secrétaire d'Etat, je tiens à vous dire, à vous qui représentez ce soir parmi nous le Gouvernement de la République, que nous attendons tous ici pour Bessou la récompense qu'il a plusieurs fois méritée au cours de ses vingt années de dévouement à la cause de l'enseignement laïque et de l'émancipation du peuple. (*Applaudissements*).

Mesdames, Messieurs, je lève mon verre au Cercle Populaire et à Bessou à qui la République doit beaucoup. (*Vifs applaudissements*).

Discours de Monsieur HEPPEHEIMER

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je suis confus d'avoir à prendre la parole après les discours que vous venez d'entendre. Je la garderai très peu parce qu'il y a peu de chose à ajouter à ce qui a été dit et aussi parce que mon état de santé ne me permettrait pas de la garder longtemps.

Je veux seulement vous dire que je m'associe de tout mon cœur aux paroles d'éloge et de félicitation qui ont été adressées aux organisateurs de cette société, aux organisateurs de la belle œuvre qu'ensemble vous avez fondée.

Oui, c'était quelque chose de travailler à arracher les enfants au fanatisme et à la vérité révélée, mais c'est encore beaucoup plus d'avoir compris que la démocratie n'a pu évoluer et devenir une réelle démocratie qu'à la condition que tous les citoyens de ce pays en soient dignes et de travailler à les en rendre dignes. C'est l'œuvre à laquelle vous vous êtes livrés.

Chaque jour, vous avez pris l'enfant qui appartient aux classes de la société la plus déshéritée ; ce petit être qui était exposé à rester dans l'ignorance et à commettre tous

les actes inconscients que conseille l'ignorance, vous l'avez façonné, vous vous êtes souvenu de l'expression de Gambetta que « la cervelle d'un enfant était une cire molle qu'on pétrit à volonté » et de cet enfant sans volonté encore, pouvant s'adonner à toutes les sollicitations du vice, vous avez entrepris de faire un homme non seulement libre, mais digne d'être libre. (*Applaudissements*).

Votre tâche devient chaque jour plus difficile. Il est visible, et sans avoir l'intention de rien critiquer, que plus notre démocratie donne de libertés, plus notre démocratie s'affermi, plus elle doit craindre de ceux-là mêmes à qui nous donnons des libertés. Pourquoi ? Parce que peut-être l'effort politique a été plus considérable que l'effort intellectuel dans le pays lui-même. Tout ce qui a été écrit dans notre pays par des hommes admirables et d'un grand talent n'a pas toujours été suffisamment assimilé par le peuple qui n'a pas pu le lire avec suffisamment d'attention. Tout cela a besoin de commentaires et les commentateurs de toutes ces belles œuvres qui enrichissent l'esprit français, c'est vous. Par conséquent, on doit être pour vous plein d'admiration et de reconnaissance au nom de la démocratie car, je termine sur ces mots, il ne saurait y avoir de démocratie dans un peuple qui n'aurait pas su s'en rendre digne. (*Applaudissements*).

~~~~~

*Discours de Monsieur PÉCAUT*  
*représentant le Ministre de l'Instruction Publique*

~~~~~

MESDAMES, MESSIEURS,

Je ne me lève que pour vous exprimer les regrets que le Ministre m'a chargé de vous porter. Je sais bien que les regrets des ministres — j'en demande pardon à M. le Ministre des Finances, ici présent — ont quelquefois un certain caractère de banalité, peut-être parce qu'ils sont trop fréquents, mais je puis vous donner l'assurance que les regrets que je vous apporte ne sont pas de pure forme et sont extrêmement sincères.

Il y a encore peu de temps que M. Steeg me disait combien il aurait voulu être ici ; et comment en serait-il autrement ? Vous savez bien qu'il compte parmi vous beau-

coup d'amis, beaucoup même de vieux camarades. J'aperçois là votre Vice-Président, M. Doury, qui fut avec nous au lycée, qui avait déjà la même droiture, la même chaleur de cœur. Sa barbe seulement, sa belle barbe (*Rires*) avait quelques centimètres, pour être plus exact, quelques décimètres de moins. (*Nouveaux rires*).

Mais surtout, en tant que Ministre de l'Instruction Publique, comment M. Steeg ne s'intéresserait-il pas à votre œuvre ? Je n'ai plus à la caractériser. On l'a dit : vous avez devancé l'Etat dans l'entreprise de l'enseignement post-scolaire et vous ne vous êtes pas bornés à cela. C'est vous qui avez organisé quelques-unes des plus belles fêtes où la République célèbre le culte de ses grands morts Hier, c'était, je crois, le centenaire de Duruy ; il y a quelques années, c'était le centenaire d'Edgar Quinet et comme je fus un peu mêlé à l'œuvre de cette dernière cérémonie, vous me permettrez de rappeler comment cela se passa. Je me souviens que quelques timides — ils n'étaient pas de votre association, du reste, — voulaient reléguer la fête à Bourg, dans l'Ain, dans la patrie du grand écrivain. Mais on comptait sans Bessou qui est de la patrie de Gambetta. Il fallut voir avec quelle obstination il s'entêta à maintenir la fête à Paris, avec quelle ardeur il s'employa à l'organiser et je dois dire aussi avec quelle modestie il s'effaça dès qu'il n'y eut plus qu'à assister au succès. (*Applaudissements*).

Il est certain que votre association est un des foyers où s'entretient l'esprit républicain.

Et maintenant, en mon nom personnel, je m'empresse de vous remercier très vivement de m'avoir aussi invité. J'ai été très touché quand M. Painlevé est venu m'apporter cette invitation dont il avait eu l'idée et, puisqu'il n'est pas là, on peut bien le dire, M. Painlevé met tant d'aménité, de simplicité dans les rapports qu'on a avec lui que trop naturellement on oublie à chaque instant qu'il est un savant illustre et que l'amitié qu'il fait naître fait un peu tort à l'admiration qu'on voudrait avoir pour lui. (*Applaudissements*).

Mesdames, Messieurs, au nom du Ministre, je bois à la santé de votre Président et au succès de votre œuvre.

Maintenant, me permettez-vous d'ajouter simplement un mot : il m'a chargé d'apporter ici et de transmettre à M. le Président le petit bouquet de violettes habituel. Seulement,

avec son autorisation; je puis ajouter ceci : c'est que nous sommes très près du mois de janvier et que ce bouquet pourra, au mois de janvier, se grossir de quelques fleurs et de quelques feuilles et se grossira très certainement. (*Applaudissements*).

~~~~~

*Discours de Monsieur GILLON*

~~~~~

MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai le très périlleux honneur de représenter ici le Ministre de l'Agriculture, je dis avec raison périlleux honneur, car après les discours si éloquents que nous venons d'entendre, il ne me reste rien à dire.

Laissez-moi néanmoins vous prier d'excuser M. le Ministre de l'Agriculture que ses multiples occupations ont empêché de venir assister à cette belle manifestation qui atteste d'une façon évidente la prospérité de votre association. Je n'ai pas à vous dire que M. le Ministre applaudit de tout cœur à l'œuvre républicaine que vous poursuivez et pour vous montrer le haut intérêt qu'il porte à votre association, il m'a chargé d'apporter un certain nombre de distinctions que M. le Ministre voudra bien distribuer lui-même.

Mesdames, Messieurs, je bois au Cercle Populaire d'Enseignement laïque.

~~~~~

*Discours de Monsieur GUIBERT*

~~~~~

MESDAMES, MESSIEURS,

Je pensais qu'il vous suffirait d'entendre un seul Conseiller Municipal et que vous n'auriez pas à en subir deux, mais enfin puisque la parole m'est donnée par un Ministre aussi charmant, je ne puis faire mieux que de l'accepter.

Et pourtant, je suis très gêné, très embarrassé, car je suis le Rapporteur de la 4^e Commission. Tout à l'heure, un des vôtres me demandait de me montrer généreux à votre égard. Je voudrais bien répondre à ses désirs. mais vous ne vous doutez pas des ruses d'apache que je suis obligé d'em-

ployer pour arriver, non pas à augmenter, mais à maintenir les subventions qui sont accordées aux Sociétés d'Enseignement.

A l'heure actuelle, les subventions de la Ville de Paris pour l'enseignement post-scolaire s'élèvent à 186.000 francs. Mais le Conseil n'a encore voté que 100.000 francs. Il me manque donc 86.000 francs et cette somme me manquera jusqu'au 31 décembre à minuit moins une minute. (*Rires*).

M. Guibert met en joie l'assistance en lui contant ses tribulations de Rapporteur et l'ingéniosité de ses moyens pour ne pas laisser diminuer le budget de l'enseignement post-scolaire. Il termine par ces mots particulièrement applaudis :

« Voilà dans quelle situation je me trouve à l'Hôtel vous faire une promesse quelconque, malgré la réelle originalité et l'activité méthodique de votre Association. Pourtant, j'ose prendre le modeste engagement d'accroître de deux cents francs votre subvention. Ce sera l'acheminement à une plus juste récompense de vos travaux.

Cela se passera à minuit moins une le 31 décembre. Je prierai mes collègues de faire le plus de bruit possible et quinze jours après on verra au *Bulletin Municipal* que le Cercle Populaire est augmenté de 200 francs.

Messieurs, je bois à votre Société et à votre illustre Président.

Mme *Lydie Martial* prend la parole après le D^r Guibert. Elle prononce un discours substantiel et charmant que nous regrettons de ne pouvoir insérer dans ce *Bulletin*. La Présidente des Dames patronnesses n'a pas conservé les belles pages qui auraient mérité d'être gardées dans nos Annales. D'unanimes applaudissements accueillent le discours de Mme Lydie Martial et M. Patois, au nom des Sociétés d'Enseignement, porte le toast suivant.

~~~~~

*Discours de Monsieur PATOIS*  
au nom des Sociétés d'Enseignement

~~~~~

MESDAMES, MESSIEURS,

Il semble que je devrais plutôt céder la parole à l'un de mes voisins, mais je me souviens que j'appartiens à une

association qui est la doyenne de toutes les associations d'enseignement populaire : l'Association Polytechnique et pour cette raison je ne puis me récuser.

Néanmoins, ce serait une lourde tâche de parler au nom de tant de sociétés si cette tâche ne se trouvait simplifiée, pour ainsi dire terminée, avant d'être commencée, par les très éloquents discours que vous venez d'entendre et auxquels je ne saurais rien ajouter.

Je me contenterai donc, Mesdames et Messieurs, de vous remercier au nom de l'Association Polytechnique, que j'ai l'honneur de représenter, au nom de l'Association Philotechnique, au nom de l'Association Philomathique de l'Association Polymathique, de l'Association Sténographique unitaire, de la très gracieuse et très aimable invitation qui nous a permis ce soir de nous trouver dans une aussi brillante réunion.

Au nom de toutes ces associations, je lève mon verre à la prospérité de la société sœur, de la société amie, le Cercle Populaire d'Enseignement laïque. (*Applaudissements*).

**

Le Secrétaire général, M. Aug. Bessou, au nom du Conseil du Cercle Populaire, distribue des médailles et les diplômes aux meilleurs collaborateurs de l'Œuvre commune. Il remet une médaille d'argent à Mlle Giraudon qui vient, par son mariage purement civil, de mettre d'accord ses actions avec ses idées. Puis il exprime sa reconnaissance à MM. Buisson, Bouffandeau, C. Picard, Pécaut, dont la sympathie est la meilleure récompense de ses efforts. Il salue enfin le jeune et si éminent Ministre *René Besnard* qui, pour la seconde fois, a bien voulu, en présidant une de nos fêtes, nous donner un précieux témoignage de bienveillance et d'estime.

M. *René Besnard* prend enfin la parole et prononce le discours suivant qui soulève les applaudissements de tous les assistants.

MESDAMES, MESSIEURS,

Après avoir remercié M. Bessou des paroles si aimables qu'il vient de m'adresser, je veux d'abord m'excuser auprès de vous de l'heure tardive à laquelle j'arrive pour vous

apporter les sympathies du Gouvernement que je représente ; mais c'est tout à l'heure seulement que M. le Président du Conseil a bien voulu me dire quel intérêt il attachait à l'œuvre à laquelle vous collaborez et, retenu par des engagements antérieurs, je n'ai pu mieux faire que d'arriver tardivement.

J'étais bien heureux de venir au milieu de vous d'abord parce que je savais que je me trouverais au milieu de républicains et de laïques et parce qu'ensuite ces républicains et ces laïques, je les connaissais et parce que je savais l'accueil si cordial et si affectueux qu'ils avaient bien voulu déjà me réserver. Lorsque je suis arrivé ici, j'ai aperçu partout un rayonnement de séduction et de grâce et vraiment je me suis réjoui aussi en voyant le représentant de Steeg et celui de Pams aux côtés des membres les plus éminents de votre Cercle. Ce sont des collègues qui sont pour moi ou des exemples comme pour tout le parti républicain ou des camarades de combat que j'affectionne profondément.

Des exemples, je veux parler de Buisson. On l'a, paraît-il, tout à l'heure appelé un symbole. Eh bien, qu'il permette tout de même, quoique sa modestie puisse en souffrir, qu'il permette à un jeune qui est arrivé dans la bataille politique à un moment où il y avait plus de lauriers à recueillir que de coups à recevoir, qu'il permette à un jeune de saluer en lui un vétéran de la pensée libre et de la démocratie (*Applaudissements*) et j'ai bien le droit de dire que c'est l'exemple d'hommes tels que lui qui peuvent nous servir à nous autres pour nous guider dans notre existence politique et pour mener toujours le bon combat républicain. (*Applaudissements*).

Après avoir rendu cet hommage, je me tourne maintenant vers mes camarades, vers Bouffandeau, vers Picard, avec lesquels nous avons mené déjà plus d'une lutte dans le parti auquel nous appartenons.

Je suis bien heureux de voir aussi les représentants du Conseil Municipal qui sont des amis et qui savent quelle estime, quelle sympathie j'ai pour eux.

Messieurs, le Gouvernement a voulu se faire représenter ce soir, parmi vous, c'est une chose bien naturelle. D'abord, n'est-il pas composé d'hommes dont la vie n'est qu'un attachement ardent à l'idée laïque et à l'idée républicaine et

quoi de plus naturel que ces hommes viennent au milieu de ceux qui étaient hier les camarades de combat et qui demain seront encore les camarades de lutte ? Et puis, est-ce que l'un des articles essentiels du programme que le Gouvernement a le dessein et la volonté de faire aboutir, l'un des articles essentiels de ce programme n'est-il pas le consolidation et le triomphe de l'école laïque, de l'enseignement laïque, de l'idée laïque ? Oh ! nous avons mis ceci au premier rang de nos préoccupations et ce n'est pas M. Pécaut qui me démentira quand je dirai que le Ministre de l'Instruction Publique a la volonté ferme de faire aboutir ces projets qu'il devient plus que jamais nécessaire d'aborder pour la sauvegarde même de notre enseignement laïque. (*Applaudissements*).

Mais nous ne nous dissimulons pas, quelle que soit la volonté que nous puissions apporter à la réalisation de cette tâche, que nous ne pourrions rien faire si nous n'avions pas autour de nous des militants actifs, dévoués, tels que vous Mesdames et Messieurs. On le rappelait, en effet, tout à l'heure, — je crois que c'est Heppenheimer qui le disait, — l'action législative a son utilité, elle a son efficacité, mais ils seraient bien légers les hommes qui penseraient que lorsqu'ils ont fait des lois ou fait faire des lois, ils ont accompli toute leur œuvre. Dans une démocratie la loi réalisée n'est rien si elle n'a pas avec elle et pour elle le concours de l'opinion publique ; elle n'est rien si elle n'est pas entrée dans les mœurs et quelle que soit l'efficacité des lois laïques que nous puissions réaliser, elles n'auront qu'une efficacité relative s'il n'y a pas pour les défendre, pour les soutenir et les développer les militants de la pensée et de l'idée républicaine. (*Vifs applaudissements*).

Et voilà pourquoi un gouvernement qui a la ferme volonté de défendre son École contre toutes les attaques dont elle est l'objet, qui a la volonté nette et manifeste de la développer, de la fortifier, doit nécessairement chercher son point d'appui chez les militants qui, à chaque instant, défendent l'École laïque.

Ah, oui ! elle a besoin d'être défendue. Oh ! je n'exagère pas les périls que peuvent lui faire courir certaines tentatives que vous connaissez, mais enfin, je les vois, ces tentatives et je vous en parle en homme qui sait bien ce qui se passe dans nos communes et dans nos villages, qui sait bien

que partout, c'est le petit commerçant qui est boycotté par son châtelain, s'il n'envoie pas son enfant à l'école congréganiste, c'est le journalier qui est chassé et ne trouve plus de travail. Et partout, cette pression s'exerce avec une efficacité qu'on comprend. Que voulez-vous, ils sont excusables, ces malheureux qui ne veulent pas sacrifier à leurs idées le pain de la famille.

Ce sont ceux-là qu'il faut protéger et nous les défendrons en fortifiant notre Ecole laïque déjà si belle par elle-même.

Ah ! Mesdames et Messieurs, j'ai été heureux, moi qui ai consacré tout ce que je pouvais avoir de force et d'énergie à la défense de l'école laïque, de me trouver dans un milieu tel que le vôtre. Défendons-la, notre école, défendons-la par la loi, défendons-la par la propagande. Défendons la laïcité par l'exemple. Aussi, j'applaudissais tout à l'heure notre ami Bessou lorsqu'il remettait une médaille à quelqu'un qui avait mis tous ses actes d'accord avec ses paroles et avec ses idées. (*Applaudissements*).

Je sais bien qu'elle est attaquée notre Ecole. Elle est attaquée par tous ceux qui voient en elle la réserve vive de toutes nos forces républicaines.

Est-ce que ce n'est pas dans l'atmosphère de laïcité que la République et que la France se sont développées de si prodigieuse façon ? A quelle époque le génie de notre race s'est-il paré de couleurs plus vives et plus éclatantes ? Jamais le génie de la France n'a rayonné d'un éclat aussi pur dans le monde entier, et quand des peuples font appel à la liberté, est-ce que ce n'est pas tout d'abord vers la France qu'ils tournent leurs regards, vers la France républicaine, vers la France laïque ; vers ces hommes ardents, généreux, qui regardent la vie bien en face, en honnêtes gens, sans avoir de craintes avilissantes, ou d'illusions décevantes, qui voient la vie avec toutes ses joies, mais aussi avec toutes ses misères. Ça, c'est la morale laïque ; ça, c'est la morale républicaine et c'est cette morale que vous contribuez à développer et à fortifier.

Mesdames et Messieurs, je voudrais me résumer en quelques mots. Le devoir d'un gouvernement laïque était de se faire représenter au milieu de vous. Le devoir d'un gouvernement laïque était de faire porter sa parole à des militants qui combattent avec lui et qu'il veut voir combattre à ses côtés. Et c'est dans cet esprit que je lève mon verre à vous

tous, à votre œuvre, si solide et si admirable, au génie français si resplendissant par la liberté laïque et républicaine. (*Applaudissements répétés*).

Après cet éloquent discours, le Ministre décerne, au nom du Ministre de l'Instruction Publique et du Ministre de l'Agriculture, des rosettes d'O. I., des palmes d'O. A. et des croix du M. agricole.

Le Secrétaire général, au nom de la Ligue de l'Enseignement, donne la plaquette de la Ligue et des Diplômes à quelques-uns des collaborateurs du Cercle.

Assistaient au Banquet : MM. René Besnard, Paul Painlevé, F. Buisson, Bouffandeau, C. Picard, F. Pécaut, Guillon, D' Guibert, Heppenheimer, Salmon, Faillet, Leune, Mme Lydie Martial, Mme Potel, Fenard, Idoux, Roy, Patois, Fleury, Délégués de la Philom. et de l'Union fr. de la jeunesse, les rédacteurs du *Rappel*, de l'*Aurore*, du *Journal*, du *Matin*, M. Redaud, M. et Mme Plocq, M. et Mme Romary, MM. Poulbot, Doury, Vigne, Bessou, Mlle Gautier, M. et Mlle Bollé, MM. Lecamp, Siros, Beudin, Mme Bouche, M. et Mme Laboureau, MM. Cathelineau, Picart, M. et Mme Thoreux, Mlle Schvach, M. et Mme Couesnon, MM. Bailly, Perin, Grave, M., Mme et Mlle Lefebvre, M. et Mme Caron, Mlles Bimy, Pavy, M. et Mme Geoffroy, MM. Fortier, Bodin, M., Mme et Mlle Lallement, M. et Mme Vasselle, M. et Mme Noviant, Mlles Ottolini, Moche, Charron, M. et Mme Cornette, M. Lavergne, M. et Mme Davillon, M. et Mme Gouget, Mlle Langou, M. et Mme Peuvrel, MM. Isseïin, Darras, M. et Mme Ménard, M. et Mme Leroy, Mme Barret, M. Panisset, Mlle Lavesne, Mme Vimeux, Mlles Favier, Capelle, Coblentz, Mme et Mlle Rochard, M. Oudot, Mlle Canu, Mme Morand, M. Morand, Mme Debernard, M. et Mme Ch. Giraudon, M. et Mme Alphand, Mme Blum, Mlle Semon, Mme Fournier, M. et Mme Rouard, MM. Deprez, Varin, Vollant, M. et Mme Chapsal, Mlle Hützler, MM. Caquet, R. Giraudon, Bonnard, Harpman, Gras, Evrard, M. et Mme Lahaye, MM. Roch, Delepierre, Bellissard, M. et Mme Fleury, MM. Luce, Hesnault, M. et Mme Chenu, Mlle Ernst, MM. Ernst, M. Giraudon, Batardon, Théaud, Gaillet, Cuvelard, M. et Mme Perrin, MM. Chappuis, A. Giraudon, Pomeyrol, M. et Mme Perrin, Mme Froment-Jartoux, Mlle

Gautier, Mme Gautier, M. Durringer, Mlles Martin, Martin, Stock, etc., etc.

A onze heures et demie commence un bal de nuit organisé par l'agent général, M. Peuvrel, et la fête se termine au lever du jour.

Récompenses

Pendant l'année 1910-1911 le Cercle Populaire a eu la joie de voir récompenser un assez grand nombre de ses collaborateurs. Qu'ils veuillent bien recevoir encore l'expression de nos compliments sincères et l'assurance de notre cordial dévouement.

M. Volland, Membre du Comité de placement gratuit, a été nommé *Chevalier de la Légion d'Honneur*.

Ont été nommés Officiers de l'I. P. :

Mmes Coblence.	MM. Doury.
Langou.	Redeaud.
Villain.	Rouard.
Bouche.	Coignet.
Lagoutte.	Buffard.

Ont été nommés Officiers d'Académie :

Mmes Peuvrel.	MM. Siros.
Bonnichon.	Plocq.
Tasnon.	Batardon.
Siros.	Bonnald.
Julien Sutton.	Hégron.
MM. Goblet.	Duchesne.
Evrard.	Parant.
Oudot.	Primé.
Gras.	

Ont été nommés Chevaliers du Mérite Agricole :

MM. Lahaye.	MM. Poulbot.
Delbos.	Cathelineau.
Vivet.	Lallement.
Perrin.	Mlle Lavenne.

NOMS & ADRESSES

des Directeurs, Professeurs et Membres du Comité du Cercle

Ces renseignements sont ceux possédés par le Secrétariat au 1^{er} juillet 1911. Prière de faire connaître à M. Ploeg, les changements d'adresses et les erreurs constatés.

-
- M. d'Albert Marcel, 1, rue Gabrielle, Charenton.
M. Alphand, 25, rue Coquillière.
M. Aubert, 33, rue de la Chine.
M. Bussard, 10, rue de la Pompe, Villejuif.
M^{me} Bienalmé, 44, rue Alexandre-Dumas.
M. Basset, 7, rue Villaret-Joyeuse.
M^{me} Basset, 7, rue Villaret Joyeuse.
M. Batardon, 36, rue de Flandre.
M. Breton, 40, rue Servan.
M. Bessou, 2, rue du Printemps.
M^{me} Bouche, 5, rue Francœur.
M^{lle} Bonnichon, 55, rue des Vinaigriers.
M. Brochenin, 3, rue Sully, Charenton (Seine).
M. Beudin, 7, rue Villeneuve, Alfortville (Seine).
M. Benoit Catelain, 11, Grande-Rue, Montrouge (Seine).
M^{me} Bessou, 2, rue du Printemps.
M. Buzzini, Palaiseau-Villebon (S.-et-O.).
M^{lle} Brianau, 9, rue Saint-Luc.
M. Bouffandeau, député } 3, rue Mizon.
M^{me} Bouffandeau }
M. Bailly Maurice, 9, rue d'Aubervilliers.
M. Bayot, Villa Moinet, 1, route de Creteil, Alfortville.
M. Bienaimé François, 44, rue Alexandre-Dumas.
M. Bazelaire, 107 bis, boulevard Sault.
M. Benoit Lévy, 16, rue Grange-Batellière.
M. Bellissard, 162, avenue Daumesnil.
M. Braugier Léon, 23, rue Boulay, Alfortville (Seine).
M. Braugier Alfred, 31, rue Villeneuve, Alfortville (Seine).
M. Baillard, 31, rue Villeneuve, Alfortville (Seine).
M. Bonnard, 38 bis, rue Rivet, Levallois-Perret (Seine).
M. Bondin, 1, rue Erlanger.
M^{me} Bloch, 104, rue de la Folie-Méricourt.
M. Block, 2 bis, rue Vivienne.
M. Blum, 7, rue de Marseille.
M^{me} Boullé, 4, rue des Villas, Ivry-sur-Seine.
M. Buisson, député de Paris, 13, rue Bobillot.
M. Bonabeau, 32, rue du Temple.
M. Bouchelard, 42, rue de Walligules.
M. Caillon, école communale, Kremlin-Bicêtre (Seine).
M. Couesnon, 55, rue de la Chapelle.
M. Caquet, 193, avenue de Choisy.
M. Colin Hilaire, 48, rue de Noisy, Rosny-s/-Bois (Seine).

- M. Carrelard, 11, rue Ambroise-Paré.
M^{lle} Capelle, 20, rue Simart.
M^{lle} Coblencc, 5, place des Ternes.
M^{me} Chapsal, 14, rue Joseph, Dijon.
M. Chappuis, 14, avenue du Maine.
M. Coignet, Mairie du 9^{me} Arrondissement.
M. Camard, 96, rue Villeneuve, Alfortville (Seine).
M. Cerff, 19, boulevard Saint-Martin.
M. Cathelineau, 31, rue Doudeauville.
M^{lle} Charlochet, 4, rue Broca.
M^{lle} Champiat, 14, rue Lecuyer.
M. Colin Alfred, 48, rue de Noisy, Rosny s/-Bois (Seine).
M^{lle} Canu Henriette, 25, rue Lécuyer.
M^{me} Cognard, 83, rue Clignancourt.
M. Cellier, 31, rue Villeneuve, Alfortville (Seine).
M. Cornette, 71 bis, boulevard Ornano.
M. Chardon, 216 bis, rue Saint-Denis.
M. Capdeville, 6, rue Pasteur, Alfortville (Seine).
M^{me} Charon Blanche, 101, rue du Mont-Cenis.
M^{lle} Camy, 161, avenue de Choisy.
M. Chineau, 39, rue Massue, Vincennes.
M^{lle} Crespin, 5, rue du Carre-Midi.
M^{me} Compin, Villeneuve-sur-Bellot, Seine-et-Oise.
M^{lle} Couvillat, 3, rue Borromée.
M^{me} Cousin,
M. Cousin Pierre, } 13, rue Léon-Cognet.
M. Cousin Roger, }
M. Garrigou Paul, 17, rue Wattignies.
M^{lle} Dubois Destrizais, 96, rue Doudeauville.
M. Deruette, 25, Établissement de Bicêtre, Kremlin Bicêtre.
M. Daigneau Ernest, 23, avenue du Maine.
M. Daigneau Eugène, 4, impasse du Maine.
M^{lle} Deplaye, 5, rue Rondelet.
M. Deville, 215 bis, boulevard Voltaire.
M. Dupré, 22, aven. Sébastopol, La Varenne-St-Hilaire. (S -et-O.).
M. Doury, 132, rue Tocqueville.
M. Daringer, 12 bis, avenue des Gobelins.
M. Delbos, Villa Houdart, Alfortville (Seine).
M. Duchesne, 55, rue Damrémont.
M. Delannoy, 21 bis, rue Boulay, Alfortville (Seine).
M. Delaplace, 61, rue de Fontenay, Vincennes (Seine).
M^{me} Dugué, 42 bis, rue Sedaine.
M. Dezille, 53, rue Didot.
M. Davias, à Jarnac (Charente).
M. Devoluet, 18 bis, rue Guérin, Charenton (Seine).
M^{me} Dupont, 151, rue Marcadet.
M^{me} Dupré, 22, aven. Sébastopol, La Varenne-St H laire (S.-et-O.).
M. Dupuis, 66, boulevard de la Gare, à Chelles (Seine-et-Marne).
M. Ducamel, 21, rue boulevard de Neuilly.
M. Devassine, 31, rue de Paris, Franconville (Seine).
M^{me} Durand-Servière, 7, rue Léon Vaudoyer.
M. Dumain Alphonse, 5, rue Crozatier.
M^{me} Desprez Blanche, 50, rue Volta.
M. Dupont, 151, rue Marcadet.
M. Dellepierre, 2, rue des Roziers.
M^{me} Dennery, 23, avenue des Champs-Élysées.
M. Dessoie, député, 47, rue Babylone.
M. Deloncle, 20, député, rue Boecador.

- M^{lle} J. Desfaux, 15, rue Pastourelle.
M. Delacotte Jean, 6, allée des Prévoyants, Alfortville (Seine).
M^{lle} Dissart Clémentine, 8, rue E. Renault, Alfort (Seine).
M. Dens, 10, rue Jouge-Rouve.
M. Delcombre, Lycée de Dreux.
M. Dalibert, 6, rue Nobel.
M. Dierbécourt, conseiller municipal.
M. Dupetit, 19, rue Violet.
M. Ernst, 51, rue de Belleville.
M. Eyraud, 10, rue Bachaumont.
M^{lle} Ernst, 51 rue de Belleville.
M. Etienne Georges, 93, rue d'Aboukir.
M^{lle} Fellers, 5, rue Franceœur.
M^{lle} Favard } 9, rue Championnet.
M^{me} Favard }
M^{me} Froment-Jarloux, 31, rue de Poissy.
M^{me} Fournier, Cavillon, commune d'Ully-Saint-Georges (Oise).
M^{lle} Fabre, 38, boulevard Ornano.
M^{lle} Favier Sonia, 13, rue Lagrange.
M. Faucher, 2, rue Elisa Lemonnier.
M. Ferter René, 93, rue Lepic.
M. Ferrier, 13, rue de Marseille.
M. Fleurot, conseiller municipal.
M. Fournier, 19, rue Cailté.
M. Fournier, 2, rue Palestine.
M. Fourquet, 16, rue Ferdinand-Duval.
M. Fève, 8, rue de Capri.
M. Fleury, 16, rue des Basselins.
M^{lle} Frobert, 26, rue des Poissonniers.
M. Faillet, conseiller municipal.
M. Giraudon Charles, 8, rue Antoine-Chantin.
M. Grave, 121 bis, rue Clignancourt.
M. Giraudon René, 101, faubourg du Temple.
M. Goblet, 78, boulevard de la Gare, Chelles (Seine-et-Marne).
M. Giraudon Maurice, 10, rue Frédéric Lemaître.
M^{lle} Giraudon Clémence, 127, faubourg du Temple.
M^{lle} Gautier, 12 bis, avenue des Gobelins.
M. Gaillet, 15, boulevard de la Chapelle.
M^{me} Geostroy, 8, rue Eugène-Renault, Alfort (Seine).
M. Grosjean-Maupin, 14, rue du Val d'Osne, Saint-Maurice (Seine).
M. Grillière, 1, boulevard Voltaire.
M^{me} Girardot, 61, rue Clignancourt.
M. Grand, 118, rue de Villeneuve, Alfortville (Seine).
M. Goujet, 23, avenue des Champs-Élysées.
M. Gras, 50, rue Clignancourt.
M^{me} Goujet, 23, avenue des Champs-Élysées.
M. Gillon Victor, 12, boulevard de la Villette.
M. Gallais-Millon, 5, rue Eugène-Carrière.
M. Gillon Maurice, 13, rue Bréguet.
M^{me} Charles Giraudon, 8, rue Antoine-Chantin.
M. Gaudin, 19, rue de Paradis.
Dr Gilbert, conseiller municipal, 215, rue de Vaugirard.
M. Grim, 46, rue Léon.
M^{me} Grim, 46, rue Léon.
M. Gouget, 23, avenue des Champs-Élysées.
M. Gerugross, 14, boulevard de la Villette.
M. Groussier, député, 12, rue des Deux-Gares.
M^{me} Ch. Giraudon, 8, rue Antoine-Lantin.
M. Garrigou, 17, rue Wallignies.

- M. Giroux, 144, rue de l'Abbé-de-l'Épée, à Marseille.
M. Goubault, 3, rue d'Aubervilliers.
M^{me} Gerval, 30, rue Riquet.
M. de Guillois, 98, rue Claude-Decaen.
M^{lle} Harmand, 71, rue de Villeneuve, Alfortville (Seine).
M. Heppenheimer, 77, rue de la Chapelle.
M^{me} Heppenheimer, 77, rue de la Chapelle.
M. Harpmann Albert, 19, rue de la Jonquiére.
M^{me} Hegron, 13, rue Baudelique.
M. Hegron, 50, rue Véron, Alfortville (Seine).
M. Huchet, 15, rue Cail.
M. Henry, 3, rue Auguste-Métivier.
M. Idoux, 4, rue du Marché-Neuf.
M. Isselin Adolphe, 26, rue du Châlet, Paris (N^o).
M. Impérial, 163, rue Montmartre.
M. Isselin Émile, 68, rue Lhomond.
M. Kolikowski, groupe Michelet, r. de la Chapelle, St-Ouen (Seine).
M^{lle} Lagoutte, 80, rue de Maistre.
M^{me} Loiseau, 52, rue Wattignies.
M. Laurens, 69, rue Barbès, Ivry-sur-Seine (Seine).
M. Lagrenez, 41, rue du Pré-Saint-Gervais.
M^{lle} Langou, 40, avenue des Gobelins.
M. Leborgne, 40, rue des Ecluses-Saint-martin.
M. Lecamp, 16, rue Dominique, Alfortville (Seine).
M. Lavergne, 70, rue Louis-Blanc.
M. Lahaye, 17-19, rue des Panoyaux.
Loge l'Avenir, M. Braibant, 101 bis, boulevard de la Chapelle.
M. Louet, 14, rue de Goucourt.
M. Lacoste, 70, avenue de Saint-Mandé.
M^{me} Ledrain, 16, passage Dulac.
M. Lefebvre, 23, rue Stephenson.
M. Labourreau, 38, rue de Clignancourt.
M^{lle} Lavenne, École de filles, rue Hermel.
M. Lavy, 37, boulevard Ornano.
M. Lefèvre Charles, 108, avenue Parmentier.
M. Leroy, 15, rue de la Reynie.
M^{me} Lahaye, 17, rue des Panoyaux.
M. Le Petit, 52, rue Wattignies.
M. et M^{me} Lallemant, 205 bis, avenue Dauménil.
M. Lacaille Georges, 8, rue Jouye-Rouve.
M. Legoupil, 28, rue Lacondamine.
M. Lacroix, 38, rue des Panoyaux.
M^{lle} Lavaux Suzanne, 12, rue Saint-Claude.
M. Lavaux Jacques, 12, rue Saint-Claude.
M^{me} Lorthoir Jeanne, 2, rue Coppel.
M^{me} Lefèvre, 23, rue Stephenson.
M. Libgotte Paul, 21, rue des Épinettes, Saint Maurice (Seine).
M^{lle} Landrieux Emma, 5, rue Francœur.
M^{me} Lefèvre, 8, rue Louis-Braille.
M^{lle} Loecker, 63, rue Clignancourt.
M. Lévy, 26, rue Dombasle.
M. Lauruol, 33, rue de Crussol.
M^{me} R. Lahaye, 17, rue des Panoyaux.
M. Legendre, 21, rue Turbigo.
M. Georges Lahaye, 301, rue de Vaugirard.
M^{me} Marie Lahaye, 301, rue de Vaugirard.
M. Lhuillery, 1, boulevard de Belleville
M. Ménard, 44, rue de Maistre.
M^{lle} Mayer, 106, faubourg du Temple.

- M^{me} Marengy, 229, boulevard Voltaire.
M. Mendel, 42, rue de Malte.
M. Morlé, 19, rue de Sambre-et-Meuse.
M^{me} Maljournal, 51, rue Pixérécourt.
M. Mouchet, 59, avenue de Courbevoie, Asnières (Seine).
M. Micollier, 16, rue Dauphine.
M. Merchadier, 100, avenue de Clichy.
M^{lle} Moreau, 2, avenue des Tilleuls.
M. Mantelet fils, 9, rue du Grand Prieuré.
M^{me} Mantelet, 9, rue du Grand-Prieuré.
M^{me} Mouchet, 59, avenue de Courbevoie, Asnières (Seine).
M^{me} Moreau, 72, rue de la Tour.
M^{me} Meusy, 22, boulevard Saint-Marcel.
M^{me} Lydie Marliat, 4, rue Mizon.
M. et M^{me} Moreau, 31, rue Villeneuve, Alforville (Seine)
M. Munerot Paul, 4, avenue du Père-Lachaise.
M. Muller, 4, rue de la Terrasse.
M. Minart Louis, 57, rue Clignancourt.
M. de Monzie, député, 112, boulevard St-Cermain.
M^{lle} Merat, 13, rue Paul-Léval.
M^{lle} Massel, 71, rue Pajol.
M^{me} Morin, 23, rue de la Clef.
M^{me} Mackelberge, 95, rue Lafayette.
M. Michard, Villa des Acacias, Montmorency.
M^{me} Morand, 16, rue de l'Arcade.
M. Marchal, 47, boulevard de Reuilly.
M. Mourier, 16, rue Juliette-Lambert.
M. Noviant, 100, avenue d'Orléans.
M^{me} Nougarede, 4, rue Saint-Lazare.
M. Oudot, La Carrière-Neuve, Bissy (Savoie).
M^{me} Oudot, La Carrière-Neuve, Bissy (Savoie).
M. Plocq, 19, rue Meynadier.
M^{me} Peuvrel, avenue du Chesnay, à Chelles-s-Marne (S.-et-M.).
M. Parés, 18, rue Crozatier.
M. et M^{me} Perrin, 11, rue de la Pitié.
M. Pierrot, 15, passage Elysée-des-Beaux-Arts.
M. Primé, 37 rue Madame.
M. Poulbot, 31, rue Villeneuve, Alforville (Seine).
M. Picard, député, 9, rue Thiéhard.
M^{me} Pouget, 2, rue du Printemps.
M^{me} Petit, 23, avenue des Champs Elysées.
M. Picard Alcide, 18, rue Soufflot.
M. Perrin, 52, rue Saint-Louis-en-l'Île.
M. Pannelier, conseiller municipal, 25, rue Étienne-Dole, Malakoff (Seine).
M^{me} Plocq, 19, rue Meynadier.
M. Pruvot, avenue de Min, Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise).
M. Puiieux, 17, rue Henri-Litolf, Bois-Colombe (Seine).
M. Pierron René, 147, avenue Parmentier.
M. Poumeyrol, 13, rue Cassette.
M. Petit, 55, rue Richard-Lenoir.
M. Parent, 2, rue Volnay.
M. Paul Lucien, 175, rue Championnet.
M^{me} Parent, 2, rue Volnay.
M. Painlevé, membre de l'Institut, député, 18, rue Séguier.
M. Peuch, conseiller municipal, 30, rue Turbigo.
M. Pieau, 3, boulevard de Reuilly.
M^{me} Perrin-Giraudon, 5, rue des Minimes.
M. Pierrotet, maire du V^e arrondissement.

- M. Paradis, 19, rue Delbet.
M^{me} Pouget, 2, rue du Printemps.
M. Romary, 52, rue de Bagnolet.
M. Redeau, 63, rue de Clignancourt.
M. Rouard, 17, rue du Rhin.
M^{me} Ruchau, 7, avenue Gounod, Franconville (Seine-et-Oise).
M^{me} Rispal, 46, faubourg du Temple.
M. Rétif, 97, rue Véron, Alfortville (Seine).
M^{me} Redeaud, 63, rue de Clignancourt.
M^{me} Ravaux, 13, rue Stéphenson.
M. Roch Henri, 7, rue Saint-Vincent-de-Paul.
M^{me} Roch Jeanne, 7, rue Saint-Vincent-de-Paul.
M. Roussel Charles, 3, rue de Lesseps.
M. Roger Victor, 224, faubourg Saint-Antoine.
M^{me} Roger, 224, faubourg Saint-Antoine.
M. Reverdy, 52, rue Wattignies.
M. Rébeillard, conseiller municipal, 1, rue Palestro.
M. Ravaux, 13, rue Stéphenson.
M. Robineau, 132, rue de Tocqueville.
M^{me} Raguin, 11, place de la République.
M. Siros, 109, rue de Clignancourt.
M^{me} Siros, 109, rue de Clignancourt.
M^{lle} Spenher, 294, rue Saint-Jacques.
M. Saltet, 73, rue de Villeneuve, Alfortville (Seine).
M^{me} Silvestre, 59, rue de Belleville.
M. Solmiac, 71, boulevard Barbès.
M. Sutton Georges, 14 bis, rue Pierre-Nys.
M^{me} Steux, 26, rue Francœur.
M. Sondag, 13, rue Séguier.
M^{me} J. Sutton, 3, boulevard de Belleville.
M^{lle} Saby Louise, 53, rue Michel-Bizot.
M. Salmon, conseiller municipal, boulevard de Reuilly.
M^{lle} Soulier Anna, 2, rue de Tocqueville.
M. Tonret, 79, rue Myrrha.
M. Trépant, 7, rue des Deux-Gares.
M^{lle} Tasnon, 5 rue Francœur.
M. Troubal, 171, rue de Rennes.
M^{me} Thoreux, 31, rue Doudeauville.
M. Thoreux, 31, rue Doudeauville.
M. Théaud Paul, 88, rue Rébéval.
M^{me} Trépant, 7, rue des Deux-Gares.
M. Thomas, 11, rue Chevalier, St-Maurice.
M^{me} Thomas-Bonnichon, 55, rue des Vinaigriers
M. Vachez, 24, rue Damrémont.
M. Verlet, député.
M^{lle} Vincent, 21, rue de Torcy.
M^{lle} Villain, 107, rue de la Réunion.
MM. Varin, 206, avenue Daumesnil.
M. Vidal, 48, rue Cusline.
M. Vivet, 4, rue Affre.
M. Verpoort, 42, rue Clignancourt.
M^{me} Varin, 206, avenue Daumesnil.
M. Vignes, 75 bis, rue Monge.
M. Vollant, 34, boulevard Sébastopol.
M. Verdeaux, 71, rue Saint-Maur.
M. Wichmann Frédéric, Ecole Maternelle, place de la Mairie,
Saint-Ouen (Seine).
M^{lle} Zevort, 24, rue Delambre.
M. Zinck, 11, rue Saint-Luc.

ALENÇON ET CAHORS. — IMPRIMERIES A. COUÉSLANT. — 1.131

Centenaire de Victor Duruy

Le 1^{er} mars 1903, le Cercle Populaire avait organisé, sous la présidence de M. *Loubet*, Président de la République, les fêtes inoubliables du Centenaire d'*Edgar Quinet*.

Le 26 juin 1911, il conviait les amis de l'Education laïque à d'éclatantes manifestations en l'honneur du Grand Ministre Victor Duruy. A l'appel de M. Aug. Bessou, Secrétaire général du Cercle Populaire, un Comité d'honneur se forma sous le haut patronage de M. *Steeg*, Ministre de l'Instruction publique. Ce Comité était ainsi composé :

Président :

M. Paul PAINLEVÉ, Membre de l'Institut, Député, Président du Cercle Populaire d'Enseignement laïque.

Membres du Comité :

MM. Henri BRISSON, Président de la Chambre des Députés.
Léon BOURGEOIS, Sénateur, ancien Président du Conseil.
MÉZIÈRES, Sénateur, Président de l'Orphelinat des Membres de l'Enseignement.

Raymond POINCARÉ, Sénateur, ancien Ministre de l'Instruction publique.

Maurice FAURE, Sénateur, ancien Ministre de l'Instruction publique.

P. BAUDIN, Sénateur, Président de l'Association Polytechnique.

Maurice BERTEAUX, Ministre de la Guerre, Président de la Société des Conférences Populaires.

BUISSON, Député, Président du Comité Consultatif des Sociétés d'Enseignement populaire.

DESSOYE, Député, Président de la Ligue de l'Enseignement.

Paul DESCHANEL, Député, Président de l'Association Philotechnique.

BOUFFANDEAU, Député, Membre du Conseil d'Administration du Cercle Populaire d'Enseignement laïque.

Charles DELONGLE, Député, d°

DE MONZIE, Député, d°

Camille PICARD, Député, d°

PERRISSOUD, Député, d°

LIARD, Membre de l'Institut, Vice-Recteur de l'Université de Paris.

LAVISSE, Membre de l'Académie Française, Directeur de l'École Normale Supérieure.

Jules CLARETIE, Membre de l'Académie Française, Directeur de la Comédie-Française.

Henri POINCARÉ, Membre de l'Académie Française et de l'Académie des sciences.

G. MONOD, Membre de l'Institut.

HANOTAUX, Membre de l'Académie Française.

HEPPENHEIMER, Conseiller Municipal,

Membre du Conseil d'Administration du Cercle Populaire d'Enseignement laïque.

REBEILLARD, Conseiller Municipal, d°

SALMON, Conseiller Municipal, d°

PEUCH, Conseiller Municipal, d°

LAVY, ancien Député, Membre du Conseil d'Administration du Cercle Populaire d'Enseignement laïque.

APPELL, Membre de l'Académie des Sciences, Doyen de la Faculté des Sciences.

CROISSET, Doyen de la Faculté des Lettres, Membre de l'Institut.

LANDOUZY, Doyen de la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie de médecine.

CAVÈS, Doyen de la Faculté de Droit.

LYON-CAEN, Ancien Doyen de la Faculté de Droit.

BAYET, Directeur de l'Enseignement Supérieur.

L. POINCARÉ, Directeur de l'Enseignement Secondaire.

GASQUET, Directeur de l'Enseignement Primaire.

Emile BOREL, Sous-Directeur de l'École Normale Supérieure.

PIERROTET, Maire du V^e Arrondissement, Directeur du Collège Sainte-Barbe.

ROUX, Instituteur, Président de la Fédération Nationale des Amicales des Instituteurs et Institutrices de France.

HEMMER SCHMIDT, Maire de Villeneuve-St-Georges.

Mme Jules FERRY.

Mme Pauline KERGOMARD, Inspectrice générale de l'Enseignement.

Mme CRUPPI.

Les Grandes Sociétés d'Enseignement tinrent à l'honneur d'adhérer au projet du *Cercle Populaire*. *La Ligue de l'En-*

seignement, l'Association philotechnique, l'Association polytechnique, l'Union française de la Jeunesse, la Société d'Enseignement moderne, l'Union démocratique pour l'Education sociale, l'Association philomatique, se firent représenter au Comité d'organisation du Centenaire. Le Ministère de l' I. P., le Conseil Municipal de Paris, la Ligue de l'Enseignement, la Maison Hachette et son distingué directeur M. Bréton, MM. E. de Rothschild et Van Brock lui ont apporté une aide effective.

Deux grandes manifestations furent organisées : l'une à la Sorbonne et l'autre à Villeneuve-Saint-Georges.

Quelques incidents significatifs se produisirent à l'occasion des manifestations préparées par le Cercle Populaire d'Enseignement laïque.

Par un sentiment de déférence, nous avions pensé qu'il convenait d'inviter les *trois Académies*, dont faisait partie Victor Duruy, à se faire représenter à la cérémonie de la Sorbonne. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et l'Académie des Sciences ne firent pas l'honneur d'une réponse directe à notre respectueuse invitation. Mais un Académicien des Inscriptions, désireux sans doute de révéler au public son nom ignoré, se signala par une attaque grossière contre le Cercle Populaire. Il nous accusa de vouloir faire servir le nom de Duruy à une manifestation anti-confessionnelle. A quel mobile obéissait ce médiocre personnage ?

Etait-ce l'accès de vanité d'un homme qui désirait se signaler à l'attention publique ? Etait-ce plutôt, *selon le mot même d'un des membres les plus illustres de l'Académie française*, l'acte « d'un simple imbécile » ?

Quoiqu'il en soit, le geste de M. Violet n'a servi qu'à démontrer où se trouvent l'étroitesse d'esprit et l'intolérance.

L'Académie française nous fit au contraire l'honneur de répondre à notre invitation par la lettre courtoise dont voici le texte :

Paris, le 22 juin 1911.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

L'Académie française, ayant tenu une séance publique jeudi dernier, n'a pu être saisie qu'aujourd'hui de la lettre par laquelle vous l'avez invitée à se faire représenter à la

célébration du Centenaire de Victor Duruy, qui doit avoir lieu à la Sorbonne après demain, 24 juin.

L'Académie, pleine de déférence pour la mémoire de Victor Duruy, a appris avec satisfaction que M. Lavissee doit prendre la parole à cette cérémonie, et plusieurs autres de ses Membres qui font partie du Comité d'organisation y assisteront sans doute ; mais les circonstances tardives dans lesquelles elle s'est trouvée saisie de votre invitation ne lui ont pas permis d'élire une délégation pour l'y représenter officiellement, et elle me charge de vous en exprimer ses regrets.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Directeur de l'Académie,

Francis CHARMES.

La solennité qui a eu lieu le samedi 24 juin dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne a été particulièrement brillante. Nous n'avons pas à la raconter dans ce *Bulletin* puisque le Cercle Populaire a publié une très importante brochure sur Victor Duruy et les fêtes du Centenaire.

L'organisation de la cérémonie fut parfaite de tous points et nous n'avons eu qu'à regretter que l'amphithéâtre, pourtant si vaste, de la Sorbonne, n'ait pas eu ce soir-là de plus grandes dimensions. Les discours de MM. *Painlevé* et *Lavissee* ont intéressé, ému et enthousiasmé l'auditoire d'élite qui avait répondu à notre appel.

Qu'il nous soit permis d'adresser au grand historien et au grand savant, notre très aimé Président, l'hommage de notre reconnaissante admiration.

Le lendemain, dimanche 25 juin, a eu lieu à Villeneuve-St-Georges la fête de l'adolescence organisée par la Municipalité de cette ville à l'occasion du Centenaire de Victor Duruy. C'est dans cette riante localité, au sommet d'un merveilleux amphithéâtre de verdure, que se trouve le monument élevé à la mémoire du grand Ministre Précurseur.

Quelques centaines de jeunes filles et de jeunes gens, élèves des cours du soir du Cercle Populaire étaient venus de Paris sous la direction de M. Aug. Bessou, Secrétaire général, de MM. *Doury*, *Vachez*, *Varin*, Vice-Présidents, de M. *Plocq*, M. *Varin* fils, M^{me} *Peuvrel*, Secrétares, etc.

La Municipalité de Villeneuve-St-Georges, que préside avec tant d'éclat M. Hemmer Schmidt, fit aux représentants du Cercle Populaire le plus gracieux accueil. En présence de Mme Veuve Victor Duruy, de son fils, le capitaine Victor Duruy et de sa famille, M. Bouffandeau, Député, Membre du Conseil du Cercle prononça un substantiel discours, hommage délicat et sincère en l'honneur du grand Ministre. Et lorsque M. Idoux, Docteur en droit, représentant M. Paul Painlevé, eût prié Mme Veuve Victor Duruy d'agréer les respects de notre Président, on écouta une *Ode à Duruy*, composée pour la circonstance par Mme Baillard, institutrice, Membre du Cercle Populaire. Nous sommes heureux de reproduire ce poème qui, avec un rare bonheur d'expression, célèbre la mémoire de l'homme d'Etat illustre dont nous avons voulu rappeler les bienfaits



Ode à Victor Duruy

Au seuil du dernier siècle, alors que sur le monde
Passait ton souffle, ô Liberté,
Un enfant apparut, et Clio vagabonde
Qui marquait du Texas au ciel de Trébizonde
Les progrès de l'Humanité,
S'arrêta près de lui, et, dans une caresse,
L'attirant sur son cœur, lui désigna la Grèce.

« Veux-tu venir, enfant, guidé par mes flambeaux,
Au pays immortel du rêve et du mystère,
Des antres sibyllins, où, pensif solitaire,
De l'Histoire, pour tous, tu coudras les lambeaux ?

Des bords du Pénéus au sommet de l'Ithôme,
La cendre des cités guidera tes regrets...
Chaque temple écroulé te rendra son fantôme,
Dont tes yeux attentifs surprendront les secrets.

Je guiderai tes pas jusques aux sept collines :
Tu retrouveras Cure au pays des Sabines ;
Les monuments de gloire et de perversité :
Scipion au Capitole et la foule aux arènes,
Le misérable esclave en pâture aux murènes,
Le Sénat en servilité. »

Ainsi parla l'Histoire et l'enfant se fit homme,
Au milieu des ancêtres de l'Attique et de Rome...
Et quand, ministre un jour, il voulut, créateur,
Que tout être ici-bas ait sa part de lumière
Et de droit, on vit les pauvres en leur chaumière,
Espérer pour leurs fils un avenir meilleur.

C'est depuis ce moment qu'aux chemins du village,
De la ville et du bourg, on voit passer, joyeux,
Des milliers d'écoliers que les vieux au passage
Envient sans amertume et les larmes aux yeux.

Conquérants nouveau-nés d'une noble entreprise,
Armés par le savoir, le courage et le cœur,
Ils vont livrer combat, au laid, à la sottise,
Au vice, auteur du mal, à l'ennemi l'erreur.

Et c'est bien pour cela, petits enfants de France,
Que dans un même élan réunis aujourd'hui,
Il est bon d'exprimer votre reconnaissance
Au précurseur du mieux, le libéral Duruy.

Fils du peuple élevé par les soins de l'Histoire,
Venant après Guizot et précédant Ferry,
Toi qui voulus l'Ecole et t'en fis une gloire,
Qu'au livre du Progrès ton grand nom reste inscrit !

Marie-Jeanne BAILLARD.

A l'issue de cette fête si touchante dans son cadre familial, Mme Veuve Victor Duruy voulut bien recevoir les Délégués du Cercle Populaire. Aidée de son fils, le jeune capitaine Victor Duruy, elle nous accueillit avec une exquise bonne grâce et nous permit de visiter la maison qu'emplit le souvenir de l'homme illustre qui joignit la fermeté d'un Romain aux vertus souriantes d'un sage.



Le Comité Consultatif

DES ASSOCIATIONS D'ENSEIGNEMENT POPULAIRE ET L'EXAMEN DES CONSCRITS

Dans sa réunion du vendredi 1^{er} décembre, le Comité consultatif des Associations d'enseignement populaire s'est occupé du premier examen des conscrits qui a eu lieu en octobre dernier, conformément à la loi du 29 juillet 1910.

Les résultats, plutôt médiocres, ont montré la nécessité de développer l'enseignement post-scolaire. A Paris, les grandes Sociétés d'enseignement populaire sont organisées pour donner à toutes les jeunes filles et à tous les jeunes gens des connaissances générales et des connaissances professionnelles. Mais il importe d'appeler l'attention des futurs conscrits sur le nouvel examen qu'ils auront à subir. Sur la proposition de M. Rotival : Secrétaire général du Comité consultatif, on décide d'adresser au Préfet de la Seine la lettre suivante :

Monsieur le Préfet,

Au nom du Comité consultatif des Associations d'enseignement populaire, nous avons l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur la proposition suivante :

L'examen des conscrits, prévu par la loi du 29 juillet 1910, vient d'être mis en vigueur par le Ministère de la Guerre, en octobre dernier.

Un nouvel examen aura lieu en octobre prochain.

Or, nous espérons que vous penserez comme nous, Monsieur le Préfet, que la ville de Paris devrait avertir ses jeunes conscrits qu'ils auront à subir cet examen et qu'elle devrait les engager à s'y préparer. Nous pensons qu'ils devraient être prévenus par un avis qui leur serait distribué dans les mairies le jour de leur inscription ou encore le jour du Conseil de revision.

Cet avis leur exposerait quel doit être l'examen, sur quelles matières il doit porter, et leur indiquerait, en même temps, que, pour s'y préparer, ils trouveront les cours d'adultes de la ville et les cours gratuits du soir des Associations d'enseignement populaire.

Notre désir, Monsieur le Préfet, est que les jeunes Parisiens, par leurs notes à l'examen, fassent honneur aux sacrifices que l'Etat et la

ville de Paris se sont imposés pour les instruire. C'est le grand souci des Associations parisiennes d'enseignement populaire.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération très distinguée et de nos sentiments dévoués.

LE PRÉSIDENT,

Ont signé :

Les délégués des Associations polytechnique, philotechnique, Union française de la jeunesse, Cercle populaire d'enseignement laïque, Société d'enseignement moderne, Association philomatique, Société de topographie.

M. Aug. Bessou, délégué du Cercle Populaire d'enseignement laïque, demande qu'une affiche, signée par les grandes Associations, qui forment le Comité consultatif, porte à la connaissance de la jeunesse parisienne l'examen prévu par la loi du 29 juillet dernier et les moyens de s'y préparer. Après un échange de vues, les délégués approuvent la proposition de M. Aug. Bessou. Le président du Comité, M. Buisson, député de Paris, fera en sorte d'obtenir l'exonération du droit de timbre pour cette affiche dont voici le texte :

PRÉPARATION A L'EXAMEN DES CONSCRITS

(Loi du 29 Juillet 1910)

AUX FUTURS CONSCRITS

L'examen des conscrits institué par la loi du 29 juillet 1910 a été appliqué en octobre dernier, par le ministère de la guerre.

Un examen aura lieu en octobre prochain. Il sera subi par tous les jeunes soldats non pourvus de diplômes ou certificats d'instruction primaire ou secondaire.

Il comprendra : 1° une courte rédaction ; 2° trois problèmes de calcul usuel ; 3° des questions d'histoire de France, de géographie de la France et d'instruction civique.

Le Comité consultatif des sociétés d'enseignement populaire a pensé qu'il était nécessaire que les jeunes Parisiens fussent prévenus de la mise en vigueur de cet examen et qu'ils fussent engagés à s'y préparer.

Ils doivent, par leurs notes, se montrer dignes des sacrifices que l'Etat et les citoyens de leur ville natale s'imposent pour l'instruction populaire.

Le Comité leur indique, pour se préparer à l'examen, les cours municipaux d'adultes et les cours gratuits du soir des Associations d'enseignement populaire subventionnées par la ville. Ils trouveront tous renseignements sur ces cours dans les mairies et au Siège des Associations qui constituent le Comité :

Association Polytechnique.

Association Philotechnique.

Union française de la Jeunesse.

Société de topographie de France.

Société d'enseignement moderne.

Cercle populaire d'enseignement laïque.

Association Philomatique.

Nous prions nos concitoyens de faire connaître à tous la teneur de cette affiche et particulièrement aux illettrés pour qui elle resterait lettre morte.



M. Victor PEUVREL

Agent général du Cercle Populaire

Le Cercle Populaire d'Enseignement laïque est cruellement frappé depuis quelque temps. Après le Président Ledrain, après Mantelet, Victor Peuvrel, notre agent général, disparaît en pleine vigueur et en pleine activité.

Le 31 janvier 1912, nous apprenions avec stupeur la douloureuse nouvelle. Il n'était plus, cet homme qui semblait animé d'une vie si puissante et nous étions à jamais privés de son incomparable collaboration. Depuis de longues années il faisait partie du Cercle Populaire et s'intéressait à une œuvre dont Mme Peuvrel était l'intelligente et zélée secrétaire. Lorsque nous lui avons demandé de devenir notre agent général, il répondit à notre appel avec une cordiale bonhomie et un absolu désintéressement. Sans jamais se rebuter d'une besogne parfois bien ingrate, il fut un de nos plus précieux auxiliaires. Son clair bon sens, son expérience avisée, son esprit d'ordre et de méthode triomphaient de tous les obstacles et rendaient possibles des manifestations qu'il est plus facile de concevoir que de réaliser. Grâce à lui nos fêtes annuelles des Récompenses et nos Banquets étaient organisés de manière à contenter les plus difficiles. En juin dernier, il sut montrer un tact parfait pour placer dans le vaste amphithéâtre de la Sorbonne les cinq mille personnes qui venaient prendre part à nos fêtes en l'honneur de Victor Duruy. Au mois de novembre il préparait l'organisation matérielle d'un Banquet et d'un Bal qui furent pour lui un véritable triomphe.

Victor Peuvrel n'était pas seulement un admirable agent général du *Cercle Populaire* ; il était un homme aimable et bon qui semblait prendre plaisir à obliger les autres. Les sympathies allaient vers lui comme attirées par le sourire de son loyal visage. Aussi tous ceux qui le connaissaient et qui ont éprouvé une émotion si douloureuse en apprenant sa mort inattendue, tous garderont à M. Peuvrel leur souvenir fidèle.

De très nombreux adhérents du *Cercle Populaire* ont

accompagné à sa dernière demeure le compagnon d'armes trop tôt disparu. Interprète des regrets de tous, le Secrétaire général du *Cercle*, M. Aug. Bessou, a prononcé les paroles suivantes :

Allocution de M. Aug. BESSOU

« J'ai le pénible devoir d'apporter à M. Peuvrel notre suprême adieu.

La nouvelle de sa mort nous a causé une véritable stupeur et devant cet événement si imprévu je demeure comme étourdi, impuissant, malgré la trop réelle évidence, à m'imaginer que nous ne reverrons plus jamais le cher visage de notre ami. Quelle aimable nature et quel cœur loyal ! Voilà bien des années que je le voyais à la tâche, et entre nous il y avait plus que l'ordinaire sympathie qui rapproche ceux qui luttent pour un même idéal, il y avait une véritable affection. Et comment ne l'aurais-je pas aimé ? Toujours prêt à se dévouer, attentif à bien remplir les missions dont il consentait à se charger, il était un des plus utiles collaborateurs du *Cercle Populaire*. Son esprit ordonné, son activité méthodique assuraient le succès de nos fêtes et de nos manifestations.

Aimable et souriant il plaisait à tous ceux qui l'approchaient par sa bonhomie et sa franchise. On était gagné par son humeur égale, par une serviabilité toujours en éveil. Mais sous l'aspect d'une amabilité gaie et même joviale, il cachait une âme délicate et sensible. Sans le manifester par des paroles exubérantes, il était profondément touché de la sympathie qu'on lui témoignait, et les moindres attentions gagnaient vite son cœur.

Depuis quelque temps le bonheur semblait habiter sa maison. Libre et vigoureux, prudemment à l'abri des tourments de l'ambition, il menait une vie telle qu'il l'avait souhaitée, dans une demeure construite selon ses goûts, auprès d'un grand jardin dont la culture le passionnait et occupait ses longs loisirs. Autour de lui des figures aimées et les radieux espoirs qu'il mettait sur la vie en fleur d'un petit fils. C'était la vie d'un sage qui d'ailleurs ne bornait pas ses désirs à ses joies égoïstes, mais savait encore s'oublier pour les autres et collaborer à des œuvres de solidarité

sciale. Jusqu'au bout il donna l'exemple d'une régularité sans défaillance dans le dévouement librement consenti.

Il y a douze jours à peine, il assistait à notre dernière réunion, et nul assurément, à voir ce bon visage où brillait la joie de vivre, n'aurait pu imaginer que la mort planait autour de lui et le marquait pour une de ses victimes prochaines. Depuis lors il accomplit avec la même ponctualité les travaux dont nous l'avions chargé. Mercredi matin, je recevais encore de lui une lettre tracée d'une main ferme et à cette heure où j'avais sous les yeux la manifestation d'une volonté maîtresse d'elle-même, d'un esprit lucide et d'une vie parfaitement équilibrée, le vaillant ouvrier s'était endormi du sommeil dont on ne se réveille pas...

Que vous dirai-je, chère Madame, dans cet affreux déchirement de tout votre être ? Les paroles sont hélas bien inutiles et les consolations bien sacrilèges. Laissez-moi seulement m'incliner devant votre immense douleur ; laissez-moi vous dire que votre souffrance nous est d'autant plus sacrée que vous êtes pour nous une amie, une sœur de combat. Notre ardente sympathie est avec vous : Impuisante à trouver les mots qui bercent et endorment les douleurs, elle voudrait du moins vous montrer que vous n'êtes pas isolée dans votre horrible peine.

Et vous, ami, qui n'aviez pas droit encore à l'éternel repos, cœur vaillant dont nous voudrions réveiller les battements généreux, vous nous laissez des regrets bien amers. Mais dans nos mémoires fidèles nous garderons, vivant, le souvenir du dévouement que vous avez prodigué au *Cercle Populaire*. Au nom de tous ceux qui vous aimaient, mon cher Peuvrel, je vous adresse le dernier adieu. »

Le Cercle Populaire renouvelle à Madame Peuvrel et à sa famille l'expression de ses condoléances et de ses profonds regrets.




Comité des Dames Patronnesses

~~~~~

Les Dames Patronnesses continuèrent pendant l'année 1910 1911 le difficile travail d'organisation des **cours de cuisine et d'hygiène** et de l'**œuvre du trousseau** qu'elles ont entrepris à l'instigation de M<sup>me</sup> Lydie Martial.

Cette initiative, qui a besoin, pour être féconde, du concours sympathique de Mesdames les Directrices et de MM. les Directeurs d'Écoles et de Sections, non moins que du bon vouloir de MM. les Administrateurs de l'Instruction publique, fut pleinement couronnée de succès, pendant toute l'année post-scolaire, quant au *cours de cuisine et d'hygiène* qui est établi depuis 1909, dans l'école des filles, 9, rue Championnet. M<sup>me</sup> Favard, dame patronnesse et directrice d'école et de section, dirige ce cours avec une compétence parfaite et un dévouement inlassable.

Ce ne fut qu'en janvier 1911, que l'*œuvre du trousseau* put voir se former un premier germe, dans l'école de la rue des Ecluses Saint-Martin, avec le bienveillant concours de M. Leborgne, directeur de l'école et de la section. Le cours de modes et de lingerie fut confié à M<sup>lle</sup> Landrieu, dame patronnesse. Pendant chaque séance, les dames patronnesses, principalement M<sup>lle</sup> Gautier, vinrent faire la lecture de morceaux choisis de nos grands poètes et de « *Jeanne Duret* », nouvelle éducatrice, écrite spécialement par M<sup>me</sup> Lydie Martial, pour les jeunes filles qui fréquentent les cours du C. P. d'enseignement laïque.

—  —



# Conseil d'Administration

## du Comité de Placement gratuit

(Fondé en 1909)

### Bureau

- Président :** M. EVRARD, 10, rue Bachaumont, notable négociant (ganterie de tissus).
- Vice-Président :** M. LEROY, 15, rue de la Reynie, notable négociant (fonds de commerce d'épicerie).
- Secrétaire-Trésorier :** M. Edmond LAHAYE, 19, rue des Panoyaux (attaché au Service Géographique de l'Armée).
- Secrétaire :** Mme Edmond LAHAYE, 19, rue des Panoyaux (Chef du personnel sténographe des Etablissements Porcher).
- Secrétaire :** Mlle COBLENCÉ, professeur, 5, place des Ternes.

### Administrateurs

- MM. Gouget, 23, Avenue des Champs-Élysées, notable négociant (automobiles).
- Farant, 2, rue de Volney, notable négociant (farine en gros).
- Gaudin, 10, rue de Paradis, notable négociant (boutons de nacre).
- Legendre, 24, rue de Turbigo, notable négociant (bijouterie-joaillier).
- Delepierre, 2 bis, rue des Rozières, notable négociant (vêtements-confection).
- Vollant, 34, boulevard de Sébastopol, notable négociant (guêtres et vêtements de peau).
- Georges Lahaye, 301, rue de Vaugirard (attaché au Service Géographique de l'Armée).
- Mme Georges Lahaye, 301, rue de Vaugirard (dame employée au Service Technique des postes et télégraphes).
- Mlle Blanche Crespin, 5, rue du Cherche-Midi (Surveillante principale des postes et télégraphes).
- MM. Basset, 7, rue Villaret de Joyeuse.
- Henry Eugène, rue Auguste Métyvier, 3 (propriétaire).
- Mlle Couvillat, 3, rue Borromée (Surveillante des téléphones).
- M. Paradis, 10, rue Delbet (Caissier au Bon Marché).

## Délégués du Bureau du Cercle

MM. Bessou, 2, rue du Printemps.

Plocq, 104, rue Bolivar.

Varin, 206, Avenue Daumesnil, notable négociant.



Les résultats obtenus cette année par le Comité de placement gratuit ont été absolument magnifiques ; ils ont dépassé toutes nos prévisions.

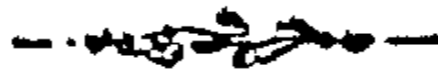
Le Comité de placement est parvenu cette année, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> octobre 1910 au 30 juin 1911, à procurer 76 emplois, se décomposant comme suit :

|                                                | Hommes | Femmes |
|------------------------------------------------|--------|--------|
| Comptables et employés aux écritures . . . . . | 22     | 3      |
| Employés de commerce . . . . .                 | 5      | 1      |
| Sténo-dactylographes . . . . .                 | 2      | 25     |
| Livreurs et magasiniers . . . . .              | 4      |        |
| Vendeurs et vendeuses . . . . .                | 2      | 9      |
| Ouvriers d'art . . . . .                       | 3      |        |
| TOTAL . . . . .                                | 38     | 38     |

Tous les emplois procurés ont varié comme appointements de 50 francs à 250 francs par mois.

Nous devons faire remarquer que nous nous sommes abstenus d'adresser des circulaires aux négociants leur faisant ressortir tout l'avantage qu'ils auraient à s'adresser à nous pour leur fournir du personnel, car nous n'aurions pas été en mesure de pourvoir à leur demande.

Nous nous sommes contentés cette année des offres d'emplois qui nous ont été faites, soit par nos relations personnelles, soit par des négociants auxquels nous avons fourni des employés l'année dernière. A l'inverse des autres Comités de placement, nous nous sommes vus dans l'obligation de nous abstenir de faire de la propagande.



# Comité de Placement gratuit

## LISTE des Elèves ou anciens Elèves du Cercle ayant obtenu un emploi par l'intermédiaire du Comité de placement gratuit du Cercle.

| N <sup>o</sup><br>d'ordre | Noms des Elèves ou anciens Elèves | Noms des Négociants chez lesquels les Elèves ou anciens Elèves ont été placés. | Adresses de ces Négociants       |
|---------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| 1                         | M. H. Ravaille.                   | MM. Lacotte Frères.                                                            | 3 et 6, rue Boucher.             |
| 2                         | M. R. Le Brun.                    | M. A. Vollant.                                                                 | 31, boulevard Sébastopol.        |
| 3                         | M. L. Gervols.                    | M. Denis.                                                                      | 16, rue de Chabrol.              |
| 4                         | M. F. Salaun.                     | M. H. Petit et C <sup>o</sup> .                                                | 23, avenue des Champs-Elysées.   |
| 5                         | M. F. Comble.                     | Etablissements Porcher.                                                        | 116, rue d'Angoulême.            |
| 6                         | Mlle Gasté.                       | M. Avilabile et C <sup>o</sup> .                                               | 3, rue Taitbout.                 |
| 7                         | M. G. Hébert.                     | Etablissements Porcher.                                                        | 116, rue d'Angoulême.            |
| 8                         | Mlle M. Cornière.                 | M. G. Evrard.                                                                  | 10, rue Bachaumont.              |
| 9                         | M. M. Malagnoux.                  | Etablissements Porcher.                                                        | 116, rue d'Angoulême.            |
| 10                        | Mlle S. Robez.                    | E. Imbert et C <sup>o</sup> .                                                  | 39, rue de Fontenay.             |
| 11                        | M. Renault.                       | M. Chatel-Tassinari.                                                           | 82, rue des Petits-Champs.       |
| 12                        | Mlle M. Crépin.                   | M. Luce.                                                                       | 29, rue de Châteaudun.           |
| 13                        | M. E. Fortier.                    | M. G. Schertz.                                                                 | 11, rue Christiani.              |
| 14                        | Mlle B. Klothen.                  | M. G. Evrard.                                                                  | 10, rue Bachaumont.              |
| 15                        | M. M. Treiber.                    | MM. Krutz et Bernard.                                                          | 36, rue Vieille-du-Temple.       |
| 16                        | Mlle J. Copson.                   | M. Kula.                                                                       | 19, rue Viète.                   |
| 17                        | Mlle M. Pourrière.                | M. P. Jorat.                                                                   | 12, boulevard de la Villette.    |
| 18                        | M. F. Radigon.                    | MM. Glaenger-Perreaud.                                                         | 18 et 20, faubourg du Temple.    |
| 19                        | Mlle M. Ferrié.                   | M. G. Evrard.                                                                  | 10, rue Bachaumont.              |
| 20                        | M. C. Blanchard.                  | Etablissements Porcher.                                                        | 116, rue d'Angoulême.            |
| 21                        | M. M. Mathieu.                    | MM. Glaenger-Perreaud.                                                         | 18 et 20, faubourg du Temple.    |
| 22                        | M. Mila.                          | M. Legendre.                                                                   | 22, rue des Boulangers.          |
| 23                        | M. C. Labry.                      | M. Legendre.                                                                   | 22, rue des Boulangers.          |
| 24                        | Mlle M. Jobert.                   | D <sup>e</sup> de la Hopp C <sup>o</sup> .                                     | 64, faubourg Saint-Honoré.       |
| 25                        | M. J. Hérouet.                    | MM. Petit et C <sup>o</sup> .                                                  | 23, avenue des Champs-Elysées.   |
| 26                        | M. A. Menveux.                    | MM. Glaenger-Perreaud.                                                         | 18 et 20, faubourg du Temple.    |
| 27                        | Mlle Lambard.                     | M. A. Gilbert.                                                                 | 19, rue Viète.                   |
| 28                        | Mlle Tvevenot.                    | C <sup>o</sup> Commerciale et Indus.                                           | 94, rue Lafayette.               |
| 29                        | M. P. Aulas.                      | M. Dupat.                                                                      | 192, rue Saint-Martin.           |
| 30                        | M. P. Renier.                     | MM. Brunschvig et W.                                                           | 24 ter, avenue de l'Opéra.       |
| 31                        | M. J. Hannl.                      | C <sup>o</sup> Titania.                                                        | 35, boulevard Victor-Hugo.       |
| 32                        | M. R. Pignard.                    | C <sup>o</sup> Titania.                                                        | 35, boulevard Victor-Hugo.       |
| 33                        | M. E. Vavni.                      | C <sup>o</sup> Titania.                                                        | 35, boulevard Victor-Hugo.       |
| 34                        | M. A. Dupont.                     | M. P. Piazza.                                                                  | 7, boulevard Saint-Denis.        |
| 35                        | M. A. Raty.                       | M. Rhopital.                                                                   | 16, quai de la Mégisterie.       |
| 36                        | Mlle A. Verneuil.                 | MM. Foulon et Quantin.                                                         | 20, rue Malher.                  |
| 37                        | M. L. Ménard.                     | C <sup>o</sup> Titania.                                                        | 35, boulevard Victor-Hugo.       |
| 38                        | M. H. Dabois.                     | C <sup>o</sup> Titania.                                                        | 35, boulevard Victor-Hugo.       |
| 39                        | M. L. Riégel.                     | MM. Glaenger-Perreaud.                                                         | 18 et 20, faubourg du Temple.    |
| 40                        | M. P. Herzig.                     | Etablissements Porcher.                                                        | 116, rue d'Angoulême.            |
| 41                        | M. L. Le Moal.                    | La Capitalisation.                                                             | 3, rue Louis-le-Grand.           |
| 42                        | M. B. Ziesler.                    | M. A. Vollant.                                                                 | 31, boulevard Sébastopol.        |
| 43                        | Mlle L. Jung.                     | MM. Feigel et C <sup>o</sup> .                                                 | 3, boulevard Voltaire.           |
| 44                        | Mlle M. Renault.                  | M. Dupat.                                                                      | 192, rue Saint-Martin.           |
| 45                        | M. A. Lazar.                      | Etablissements Porcher.                                                        | 116, rue d'Angoulême.            |
| 46                        | M. Verdier.                       | M. A. Vollant.                                                                 | 31, boulevard Sébastopol.        |
| 47                        | M. C. Reynler.                    | MM. Lacotte Frères.                                                            | 3 et 6, rue Boucher.             |
| 48                        | M. Quézel.                        | Etablissements Porcher.                                                        | 116, rue d'Angoulême.            |
| 49                        | Mlle Y. Savary.                   | M. G. Evrard.                                                                  | 10, rue Bachaumont.              |
| 50                        | Mlle E. Compère.                  | M. Lejeune.                                                                    | 1, impasse Moulin-Joly.          |
| 51                        | Mlle J. Anclon.                   | Etablissements Porcher.                                                        | 116, rue d'Angoulême.            |
| 52                        | Mlle M. Haman.                    | MM. Glaenger-Perreaud.                                                         | 18 et 20, faubourg du Temple.    |
| 53                        | Mlle Colomb.                      | M. Max Schoenfeld.                                                             | 33, rue des Bourdonnais.         |
| 54                        | Mlle A. Cambier.                  | Société Perriandros.                                                           | rue d'Hauteville.                |
| 55                        | Mlle Carier.                      | M. Petitpas.                                                                   | Villemoisson-sur-Orge (S. et-O.) |
| 56                        | M. J. Pitaud.                     | MM. Lacotte Frères.                                                            | 3 et 6, rue Boucher.             |
| 57                        | M. L. Moulon.                     | MM. Lacotte Frères.                                                            | 3 et 6, rue Boucher.             |
| 58                        | Mlle Harrels.                     | MM. Lacotte Frères.                                                            | 3 et 6, rue Boucher.             |

| N <sup>os</sup><br>d'or-<br>dre | Noms des Elèves ou<br>anciens Elèves | Noms des Négociants chez les-<br>quels les Elèves ou anciens<br>Elèves ont été placés. | Adresses de ces Négociants      |
|---------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| 59                              | M. M. Muter.                         | M. Quost.                                                                              | 31, rue de la Tour-d'Auvergne.  |
| 60                              | M. Dupont.                           | MM. Glaezer-Perreaud.                                                                  | 18 et 20, faubourg du Temple.   |
| 61                              | M. J. Bâti.                          | MM. Glaezer-Perreaud.                                                                  | 18 et 20, faubourg du Temple.   |
| 62                              | Mlle L. Fournier                     | C <sup>ie</sup> Commerciale et Indust.                                                 | 91, rue Lafayette.              |
| 63                              | Mlle A. Bouchard.                    | M. E. Griboux.                                                                         | 16, rue Déranger.               |
| 64                              | M. G. Aubertin.                      | M. A. Delarbre.                                                                        | 12, rue des Filles du-Calvaire. |
| 65                              | Mlle L. A. Baugé.                    | Restaurant Viennois.                                                                   | 2, rue Drouot.                  |
| 66                              | Mlle Cavet.                          | M. H. Honoré.                                                                          | 12, rue Saint-Maur.             |
| 67                              | M. G. Ivan.                          | M. C. Lacour.                                                                          | 46, rue de l'Arbre-Sec.         |
| 68                              | M. E. Garaud.                        | M. Archer.                                                                             | 35, rue du Pré St-Gervais.      |
| 69                              | M. L. Moinaud.                       | MM. Roulland Frères et C <sup>ie</sup> .                                               | 35, rue de Bagnolet.            |
| 70                              | Mlle L. Renaud.                      | M. G. Evrard.                                                                          | 10, rue Bachaumont.             |
| 71                              | M. G. Gathinaud.                     | Etablissements Porcher.                                                                | 116, rue d'Angoulême.           |
| 72                              | Mlle J. Destaux.                     | MM. Lévy, Kahn et C <sup>ie</sup> .                                                    | 29, rue de Rambuteau.           |
| 73                              | M. L. Bernardin.                     | Etablissements Porcher.                                                                | 116, rue d'Angoulême.           |
| 74                              | Mlle Diget.                          | M. H. Roch.                                                                            | 7, rue St-Vincent de Paul.      |
| 75                              | Mlle Eargnier.                       | M. Lacotte.                                                                            | 3 et 6, rue Boucher.            |
| 76                              | Mlle M. Jobert.                      | MM. Wall et C <sup>ie</sup> .                                                          | 14, rue Lafayette.              |
| 77                              | Mlle G. Ziegler.                     | M. G. Evrard.                                                                          | 10, rue Bachaumont.             |
| 78                              | M. A. Pagis.                         | MM. Haas et C <sup>ie</sup> .                                                          |                                 |
| 79                              | M. L. Soyoz.                         | M. Marchand.                                                                           |                                 |
| 80                              | M. R. Haute.                         | M. Martin.                                                                             |                                 |
| 81                              | Mlle L. Duvallet.                    | MM. Lobel, Couenou et C <sup>ie</sup> .                                                |                                 |
| 82                              | M. M. Jamel.                         | MM. Sauvage et C <sup>ie</sup> .                                                       |                                 |
| 83                              | M. L. Dubois.                        | M. Evrard.                                                                             |                                 |
| 84                              | Mlle L. Mésard.                      | M. Vaillant.                                                                           |                                 |
| 85                              | M. E. Gabaston.                      | MM. Petit et C <sup>ie</sup> .                                                         |                                 |
| 86                              | Mlle M. Carlet.                      | M. Villemot.                                                                           |                                 |
| 87                              | M. E. Bloin.                         | MM. Marie et Fils.                                                                     |                                 |
| 88                              | M. A. Breton.                        | MM. Kung et Nestalie.                                                                  |                                 |
| 89                              | Mlle E. Pacot.                       | MM. Cahen et Levis.                                                                    |                                 |
| 90                              | Mlle L. Saulé.                       | M. Péquegnot.                                                                          |                                 |
| 91                              | M. M. Lambert.                       | Etablissements Carcher.                                                                |                                 |
| 92                              | Mlle L. Montaubert.                  | MM. Marescot, Tender et Lou sen.                                                       |                                 |
| 93                              | M. A. Poiret.                        | M. E. Marasquin.                                                                       |                                 |
| 94                              | M. S. Mureau.                        | M. Guimpelle.                                                                          |                                 |
| 95                              | M. H. Maurille.                      | MM. Faret et C <sup>ie</sup> .                                                         |                                 |
| 96                              | M. O. L. Grégoire.                   | M. Dupat.                                                                              |                                 |
| 97                              | M. A. Jérôme.                        | MM. Gaudin et Z mper.                                                                  |                                 |
| 98                              | Mlle C. Clument.                     | M. Bour.                                                                               |                                 |
| 99                              | Mlle M. Sabat.                       | M. Marin.                                                                              |                                 |
| 100                             | M. T. Mamet.                         | M. Morel.                                                                              |                                 |
| 101                             | M. C. Constance.                     | C <sup>ie</sup> Industrielle et Coloniale                                              |                                 |
| 102                             | Mlle E. Médérac.                     | Société des Téléphones Anglais                                                         |                                 |
| 103                             | M. A. Denis.                         | MM. Miraud, L. Matton et C <sup>ie</sup> .                                             |                                 |
| 104                             | M. A. Danelle.                       | MM. S. Claire et Vurba.                                                                |                                 |
| 105                             | M. L. Levouart.                      | MM. Matilou et Mialonté.                                                               |                                 |
| 106                             | Mlle L. Savarin.                     | M. Vollant.                                                                            |                                 |
| 107                             | M. G. Manuelle.                      | MM. Romard et Pouary.                                                                  |                                 |
| 108                             | M. A. Privat.                        | M. Mitriyard.                                                                          |                                 |
| 109                             | Mlle A. Rodolo.                      | M. Merveille.                                                                          |                                 |
| 110                             | M. L. Bouvin.                        | MM. Sitabaro et Masquint.                                                              |                                 |
| 111                             | M. E. Musard.                        | MM. Ravin et Mivel.                                                                    |                                 |

## SECTIONS

~~~~~

Le nombre de nos sections s'est accru d'une unité par suite de l'ouverture d'un groupe de cours à l'école rue de Wattignies. Il est actuellement de 17 (y compris les deux sections de banlieue).

III^e SECTION

École Communale, 39, Rue Meslay

Président d'honneur : M. TANTET, Conseiller Municipal

Directrice : M^{me} FOURNIER

Cours	Professeurs	Inscrits	Moyenne des présences
Arithmétique	M. Chardon	10	9
Comptabilité	M. Rouard	14	11
Sténographie 1 ^{re} année	Mlle Ventoux	27	18
— 2 ^e année	—	20	18
Violon	M. Alphand	16	14
Anglais 1 ^{re} année	M. Fournier	48	35
— 2 ^e année	—	30	25
Français	—	20	18
Histoire et Géographie	—	15	12
Solfège	Mme Ruchau	19	15
Chant choral	—	19	15
Coupe	Mlle Camard	8	7
(12 Cours).	Totaux.....	<u>256</u>	<u>197</u>

Cette section est en pleine prospérité. En 1909-1910 elle n'avait que 161 inscrits et une moyenne de 125 présents. Cette année le nombre des inscrits s'élève à 256 avec une moyenne de 197 présents.

A signaler les cours d'anglais : 78 inscrits, 60 présents en deux cours. Le mercredi 29 mars, dernier jour du cours d'anglais, 35 élèves étaient présents.

V^e SECTION

École Communale, 8, Rue des Feuillantines

Président d'honneur : M. PIERROTET, maire du 5^e arr^t

Directeur : M. Ch. GRAUDON

Cours	Professeurs	Inscrits	Moyenne des présences
Dessin	M ^{me} Froment-Jartoux	10	8
Diction	M. Isselin	6	5
Sténographie 1 ^{re} année	Mlle Gautier	15	13
— 2 ^e année	—	13	11
Arithmétique	M. Perrin	7	5
Solfège	Mlle Charlochet	7	5
Comptabilité	M. Primé	24	19
Dactylographie	Mlle Langou	27	17
Langue anglaise	Mlle Soudag	21	16
Chant supérieur	Mlle Zévort	22	16
Langue française	Mme Perrin	19	14
Orchestre symphonique	M. Poumyrol	7	4
Langue allemande	M. Durringer	16	13
Langue française pour étrangers	Mlle Spelmer	14	7
Harmonie	M. Micollier	11	16
Piano	Mme Perrin	8	6
(17 Cours).	Totaux.....	<u>227</u>	<u>188</u>

La population scolaire de cette section est restée sensiblement la même, malgré l'ouverture de cours professés par une autre Association à deux pas de l'école (Sourds-Muets) ;

217 inscrits l'année dernière 227 cette année.
182 présents l'année dernière 188 cette année.

X^e SECTION

Ecole Communale, 40, Rue des Écluses-Saint-Martin

Président d'honneur : M. FAILLET, Conseiller Municipal

Directeur : M. LEBORGNE; directeur d'Ecole

Cours	Professeurs	Inscrits	Moyenne des présences
Violon	M. Cuvelard	13	10
Sténographie	M. Gaillet	24	18
Machine à écrire	M. Gaillet	20	18
Solfège	Mme Rispal	20	15
Sténographie Duployé	M. Breton	6	3
Anglais	Mlle Bonnichon	2	18
Diction	M. Isselin	10	8
Esperanto	M. Ferler	10	3
Architecture	M. Chappuis	10	5
Comptabilité	M. Batardon	12	10
Coupé	Mlle Landrieu	5	4
(11 Cours).	Totaux	154	112

140 inscrits — 106 présents 1909-1910
154 inscrits. — 112 présents 1910-1911

X^e SECTION

École Communale, 19, Rue de Sambre-et-Meuse

Président d'honneur : M. GROUSSIER, Député

Directeur : M. Maurice GIRAUDON

Cours	Professeurs	Inscrits	Moyenne des présences
Allemand	Mlle Brust	17	15
Sténographie (P. D.)	M. Roch	25	24
Machine à écrire	Mme Roch	22	22
Escrime	M. Goblet	23	20
Diction	M. Maljournal	27	19
Espagnol	M. Parès	14	13
Mandoline	M. Théaud	34	34
Sténographie (D.)	M. Breton	19	18
Anglais	Mlle Giraudon	38	37
Solfège	M. Gillon	25	23
Violon	M. Sutton	24	22
(11 Cours).	Totaux	268	247

Le nombre de classes disponibles dans cette école ayant été diminué le nombre des élèves inscrits a fléchi :

445 élèves inscrits en 1909-1910. — 268 cette année
335 élèves présents en 1909-1910. — 247 cette année

Mlle Cotelle et M. Oberling ont obtenu le diplôme théorique à l'examen de l'Association Sténographique unitaire.

XI^e SECTION

Ecole Communale, 39, rue Alexandre-Dumas

Directeurs : MM. ISSELIN et BIENAIMÉ

Cours	Professeurs	Inscrits	Moyenne des présences
Dessin	Mme Bienaimé	10	8
Violon élém.	M. Munerot	27	24
Esperanto	Mlle Verdeaux	4	3
Comptabilité élém.	M. Colin	15	13
— sup.	—	10	8
Français	M. Lagrenez	18	14
Sténographie	Mme Dugué	26	21
Allemand	M. Deville	7	4
Dessin industr.	M. Mendel	21	15
Coupe	Mlle Villain	13	12
Mandoline	Mme Marenghi	37	32
Diction	M. Isselin	13	8
Violon sup.	M. Roussel	6	5
(13 Cours)	Totaux.....	207	167

Par suite de l'ouverture d'une section de cours à l'école communale de la rue Titon, cette section, une de nos plus anciennes, a vu sa population scolaire considérablement réduite :

265 inscrits. — 231 présents en 1909-1910.

207 inscrits. — 167 présents en 1910-1911.

XI^e SECTION

Ecole communale, 32, rue de la Folie-Méricourt

Directrice : Mlle CANU

Cours	Professeurs	Inscrits	Moyenne des présences
Comptabilité	M. Dupon	13	10
Anglais	M. Bonnard	12	9
Esperanto	M. Petit	11	9
Violon	Mme Julien-Sutton	12	10
Sténographie sup.	M. Ménard	22	18
— élém.	—	28	20
Dactylographie	—	24	19
Coupe	Mlle Mayer	9	7
Français élém.	Mlle Canu	22	16
— sup.	—	18	14
Allemand	Mme Ferrié	9	8
Solfège	M. Tabone	9	8
Mandoline	Mlle Desfaux	8	6
(13 Cours)	Totaux.....	197	136

127 inscrits. — 110 présents en 1909-1910.

197 inscrits. — 136 présents en 1910-1911.

XII^e SECTION

Ecole communale, 52, rue de Wallignies

Président d'honneur : M. SALMON, Conseiller municipal

Directeur : M. BAZELAIRE

Cours	Professeurs	Inscrits	Moyenne des présences.
Anglais	M. de Petit	38	28
Allemand	—	13	11
Solfège 1 ^{re} année	M. Foucher	40	32
— 2 ^e année	—	18	16
Arithmétique	M. Lallement	41	33
Histoire et Géographie	M. Guillon	29	22
Mandoline	M. Belissard	28	21
Musique d'ensemble	—	15	15
Italien	—	15	12
Sténographie 2 ^e année	Mlle Segel	20	17
— —	M. Thomas		
Sténographie 1 ^{re} année	Mme Lefèvre	27	23
Français	Mlle Saby	53	47
Broderie et Dessin technique de broderie	M. Préau	32	29
Violon 1 ^{re} année	Mlle Lavaux		
— 2 ^e année	M. Ducamel	26	21
Architecture, Hist ^{re} de l'art	M. Préau	16	15
Coupe et assemblage	M. Victor Roger	30	25
Aquarelle	Mme	17	13
Comptabilité	M. Lavaux	24	22
Dessin industriel	M. Varin	10	6
	M. Bazelaire	5	4
(20 cours)	Totaux	497	412

Quoique nouvelle cette section a pris un rapide essor :

453 inscrits. — 402 présents en 1909-1910

497 inscrits. — 412 présents en 1910-1911

XIII^e SECTION

Ecole Communale, 40, rue Jenner

Présid. d'hon^r : M. F. Buisson, député ; Direct^r : M. NOVIANT

Cours	Professeurs	Inscrits	Moyenne des présences.
Sténographie élém.	M. Noviant	32	29
— moy.	—	26	24
— sup.	—	23	22
Dactylographie 1 ^{re} année	Mlle Charon	46	40
— 2 ^e année	—	22	20
Comptabilité élémentaire	Mlle Langou	21	19
— supérieure	—		
Anglais 1 ^{re} année	M. Harpmann	32	29
— 2 ^e année	—	16	10
(9 cours)	Totaux	218	193

Il n'existe à cette section que des cours d'enseignement commercial : 216 inscrits. — 186 présents en 1909-1910
218 inscrits. — 193 présents en 1910-1911

XVIII^e SECTION

Ecole Communale, 61, rue Clignancourt

Président d'honneur : M. DHERBÉCOURT, Conseiller municipal

Directrice : Mlle GIRARDOT

Cours réservés aux jeunes filles

Cours	Professeurs	Inscrits	Moyenne des présences
Anglais (2 cours)	Mme Bouche	62	50
Solfège	Mlle Champiat	70	65
Violon	Mlle Touret	34	30
Mandoline.	Mme Laboureau	23	22
Piano	Mme Siros	16	16
(6 cours)	Totaux.....	<u>205</u>	<u>183</u>

XVIII^e SECTION

Ecole Communale, 63, rue Clignancourt

Président d'honneur : M. DHERBÉCOURT, Conseiller municipal

Directeur : M. REDEAUD

Cours réservés aux jeunes garçons

Cours	Professeurs	Inscrits	Moyenne des présences
Violon	M. Grave	29	21
Anglais	Mme Bouche	34	18
Allemand	Mlle Looker	22	14
Diction	Mme Siros	23	18
Solfège	—	65	50
(5 cours)	Totaux.....	<u>173</u>	<u>121</u>

Inscrits dans les deux sections :

351 en 1909-1910. — Présents : 304

378 en 1910-1911. — Présents : 326

XVIII^e SECTION

Ecole Communale, 67, rue Damrémont

Directeur : M. DUCHESNE

Cours	Professeurs	Inscrits	Moyenne des présences
Diction	M. Pierrot	16	13
Piano	Mlle Lagoutte	27	25
Chant	—	12	10
Sténographie (2 cours)	Mme Steux	36	34
Modes	Mlle Landrieux	15	14
Dessin	Mme Tasson	26	25
Allemand	M. Trépant	26	25
Mandoline	Mme Gallais Million	16	15
Modelage	M. Dumain	18	16
Anglais élémentaire	Mme Bouche	36	34
— supérieur	—	24	22
Violon	Mme Cognard	24	21
Comptabilité	M. Merchadier	24	22
Français	M. Duchesne.	26	24
(15 cours)	Totaux.....	<u>326</u>	<u>300</u>

388 inscrits. — 344 présents en 1909-1910
326 inscrits. — 300 présents en 1910-1911

A signaler pour cette section les cours d'anglais pratique pour les cochers : 35 inscrits, 33 présents.

A la suite des concours de l'Association sténographique unitaire, les élèves suivants ont obtenu :

Novembre 1910. — M. Costilhès, examen théorique.

Avril 1911. — Mlle Binet, examen préparatoire.

M. Rolland, —

Mlle Alice Binet, examen théorique.

M. Costilhès, examen pratique (75 mots).

XVIII^e SECTION

École Communale, 69, rue Championnet

Président d'honneur : M. DHERBÉCOURT, Conseiller municipal

Directrice : Mlle LAVENNE, Directrice d'École

Cours	Professeurs	Inscrits	Moyenne des présences
Français	M. Wiechmann	32	27
Solfège	Mlle S. Favier	44	36
Piano	—	25	18
Diction	M. Lucien Paul	19	10
Écriture 1 ^{er} cours	M. Cornette	21	18
Anglais élémentaire	M. Fournier	40	35
— supérieur	—		
Arithmétique	—	28	19
Chant	M. Durand-Servière	12	8
Violon	M. Mimart	20	18
Français	M. Kolikowski	30	27
Hist. et Géog.	—	30	27
Écriture 2 ^e cours	M. Cornette	21	18
Sténographie élém.	Mlle Capelle	22	21
— sup.	—		
Lingerie	Mme Tasnon	8	7
Solfège	Mlle Fabre	57	53
Piano	—	12	10
Écriture 3 ^e cours	M. Cornette	21	16
Mandoline	Mlle Moreau	35	33
Dessin	M. Tasnon	23	21
Violoncelle	Mlle Fabre	2	2
(22 cours)	Totaux.....	<u>502</u>	<u>467</u>

345 inscrits. — 274 présents en 1909-1910

502 inscrits. — 467 présents en 1910-1911

XVIII^e SECTION

Ecole Communale, rue Cavé

Présidents d'honneur : MM. LAVY, ancien Député ;

HEPPENHEIMER, Conseiller municipal

Directeurs : MM. THOREUX, VIVET, PRUVOST

Cours	Professeurs	Inscrits	Moyenne des présences
Comptabilité	M. Lefebvre	19	13
Dessin décoratif	Mlle Brianaud	15	13
Mandoline	M. Laboureau	11	10
Violon	M. Ravaux	32	29
Géométrie de l'atelier	M. Vivet	16	14
Allemand	M. Zinck	14	12
Espéranto	M. Lefebvre	3	2
Couture, Coupe	M ^{me} Thoreux-Schwach	18	16
Calligraphie	M. Thoreux	14	12
Français	M. Chapsal	17	15
Algèbre	M. Coignet	10	9
Sténographie	M. Solmiac	12	10
Solfège	M. Devassine	16	12
Anglais	M. Gras	28	25
Cours spécial pour les cochers	id.	40	35
(15 cours)	Totaux.....	<u>265</u>	<u>232</u>

Nous signalons à cette section les cours d'anglais pratique pour les cochers et chauffeurs : 40 inscrits, 35 présents.

246 inscrits. — 205 présents en 1909-1910

265 inscrits. — 232 présents en 1910-1911

XVIII^e SECTION

École Communale, 9, Rue Championnel

Président d'honneur : M. DNERBÉCOURT, Conseiller municipal

Directrice : Mme FAVARD

Cours	Professeurs	Inscrits	Pré-sents
Solfège	Mlle Mérat	25	20
Mandoline	—	12	10
Français	Mlle Favard	20	16
Arithmétique	Mlle Dubois	13	8
Violon	Mlle Massel	10	9
Coupe-couture	Mme Hégron	14	10
Sténographie	Mme Féliers	20	18
Anglais	Mlle Le Goupil	36	30
— sup.	—	25	20
Cuisine	Mme Lydie Martial	18	18
(10 Cours).	Totaux.....	<u>195</u>	<u>159</u>

172 inscrits. — 145 présents en 1909-1910

195 inscrits. — 159 présents en 1910-1911

Dans cette section fonctionnent des cours de cuisine et d'enseignement ménager (18 élèves).

XVIII^e SECTION

École, 55, Rue de la Chapelle

Directeur : M. COUESNON

Cours réservés aux ouvriers et apprentis menuisiers

Cours	Professeurs	Inscrits	Présents
Technologie 1 ^{re} année	M. Caquet	24	21
Géométrie 1 ^{re} année	M. Daigneau Louis	24	21
Technologie 2 ^e année	M. Romary	37	33
Géométrie 2 ^e année	M. Daigneau Ernest	37	33
Géométrie descriptive	M. Cuesnon	22	20
Trait	—	18	18
Etude des bois	M. Caquet	17	17
Violon	M. Bailly	14	9
(8 Cours).	Totaux.....	193	172

181 inscrits. — 151 présents en 1909-1910

193 inscrits. — 172 présents en 1910-1911

SECTION D'ALFORTVILLE

École Communale, Rue Villeneuve

Président d'honneur : M. le D^r CAPDEVILLE

Directeur : M. POULBOT, Directeur d'École

Surveillant général : M. MOREAU

Cours	Professeurs	Inscrits	Moyenne des Présents
Français	M. Saltel	26	24
Violon 1 ^{re} année	M. Marcel d'Albert	6	5
— 2 ^e année	M. A. Devoluet	17	17
Mandoline	M. M. d'Albert	18	15
Calligraphie	M. Beudin	14	11
Tenue des livres	—	14	12
Anglais	Mme Geoffroy	37	33
Dessin d'art 1 ^{er} cours	M. Delbos	29	22
— 2 ^e cours	M. M. Devoluet	27	21
Piano	Mlle Harmand	6	4
Coupe	Mlle Camard	16	12
Aritmétique	M. Brangier	19	16
Modelage	M. Delaunoy	8	5
Electricité industrielle	M. Delacote	24	21
Sténographie 1 ^{er} cours	M. Brochenin	12	10
— 2 ^e cours	M. Libgotte	11	9
Géométrie	M. Bayot	27	24
Dessin ind. 1 ^{er} cours	—	25	22
— 2 ^e cours	M. Relif	26	25
Littérature	Mme Baillard	33	30
Diction	—	36	31
Solfège (femmes)	Mme Moreau	36	34
Esperanto	M. Grand	6	5
Composition décorative	Mlle Dissard	39	31
Attaché aux conférences	M. Hegron		
(24 Cours).	Totaux. . . .	514	473

SECTION DU KREMLIN-BICÊTRE

École Communale

Directeur : M. CAILLON, Directeur d'École

Cours	Professeurs	Inscrits	Moyenne des Présences
Français	M. Déruelle	25	21
Arithmétique	M. Laurens	24	18
Géométrie	—	22	16
Violon	M. Buffard	34	25
Mandoline	—	32	31
Piano	—	17	14
(6 Cours).	Totaux.....	<u>153</u>	<u>144</u>

Section du Kremlin-Bicêtre et d'Alfortville : 30 cours.
 523 inscrits. — 507 présents en 1909-1910.
 668 inscrits. — 617 présents en 1909-1911.

SECTION DE MARSEILLE

Le Cercle Populaire d'Enseignement laïque a organisé une Section à Marseille. Plus de cinquante adhérents se sont groupés et dans une Assemblée générale ils ont préparé leur campagne prochaine. Un Conseil d'administration a été formé : il est ainsi composé :

Président : M. ROUSSY, D^r en médecine, délégué cantonal.

Vice-Présidents : MM. CONIL, Directeur de l'École primaire supérieure Pierre-Puget ;
 DOR, ingénieur.

Secrétaire : M. VACHENG, Sous-Conservateur des Titres à la Banque de France.

Secrétaire-adjoint : M. MILLET, Commis ambulant aux P. T. T.

Trésorier : M. GINOUX, Expert-comptable, Conseiller prud'homme.

Trésorier-adjoint : M. OLIVER, Chef de bureau à la Mairie de Marseille.

Membres du Comité

M^{me} THOUVENIN, Professeur à l'École Pratique de Commerce et d'Industrie.

M^{me} GARNIER, Directrice d'Industrie.

MM. MAUREL, Directeur de l'École de la rue des Ferrats.

MARTIN, Publiciste.

LE BLANC, Ingénieur.

BIANCHI, Commis principal aux Messageries Maritimes.

PARIS, Professeur à l'École supérieure Victor-Hugo.

TOBEL, Directeur de l'École primaire de Saint-Jérôme (près Marseille).

Le Cercle Populaire remercie les amis Marseillais qui ont bien voulu se dévouer à l'œuvre d'éducation populaire et en particulier M. Ginoux dont le dévouement et l'activité méritent tous les éloges.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

SECTIONS	Nombre de cours		Inscrits		Présents	
	1909-10	1910-11	1909-10	1910-11	1909-10	1910-11
3 ^e	12	12	161	256	125	197
5 ^e	13	17	217	227	182	188
10 ^e (Ecluses-Saint-Martin)	10	11	140	154	106	112
10 ^e (Sambre-et-Meuse)	15	11	445	268	335	247
11 ^e (Alexandre-Dumas)	12	13	265	207	231	167
11 ^e (Folie-Méricourt)	11	13	127	197	110	136
12 ^e —	16	20	453	493	402	412
13 ^e —	9	9	216	218	186	193
18 ^e (Clignancourt, garçons)	5	5	151	173	131	121
18 ^e — filles)	6	6	200	205	173	183
18 ^e (69, rue Championnet)	15	22	345	502	274	467
18 ^e (rue de la Chapelle)	10	8	181	193	151	172
18 ^e (Cavé)	19	15	240	265	205	252
18 ^e (9, rue Championnet)	9	10	172	195	145	159
18 ^e (Damrémont)	11	15	388	326	309	300
Alfortville	21	24	499	514	419	473
Kremlin-Bicêtre	6	6	118	154	104	144
	200	217	4.324	4.550	3.588	3.943

RÉSUMÉ

	1909-10	1910-11
Nombre de cours.....	200	217
Nombre d'élèves inscrits....	4.324	4.550
Nombre d'élèves présents...	3.588	3.943

Remarque importante. — Sur les 210 cours organisés il y a :

81 cours commerciaux.....	} 2.328 élèves
42 cours industriels.....	
<u>123</u>	

Le fléchissement dans le courant de l'année est de 13 0/0. Le chiffre des présents baisse après les fêtes du Jour de l'An. Nous signalons comme cause de cette baisse :

- 1^o Les travaux de fin d'année dans les maisons de commerce;
- 2^o Le mauvais temps;
- 3^o L'attrait des cinématographes et fêtes locales.

SECTION SPÉCIALE DE COURS TECHNIQUES

Une section spéciale de cours techniques préparée pendant l'année scolaire 1910-1911 sera définitivement ouverte en 1911-1912.

Cette section a pour but la formation des ouvrières couturières, lingères, brodeuses, corsetières.

Grâce à l'activité de Mme Juliette Parant-Morée, nous espérons que cette création nouvelle rendra d'utiles services.

Voici les cours qui seront ouverts à l'école, 69, rue Championnet :

Lundi. *Corsages*. — Professeur : Mme ROYER, 1^{re} de la Maison Morée ;

Mercredi. *Jupes*. — Professeur : Mlle G. BUNY, 1^{re} de la Maison Morée ;

Le 3^e mercredi de chaque mois. *Essayage*. — Professeur : Mme Juliette MORÉE ;

Mardi. *Lingerie pour robes* — Professeur : Mme MOREL, lingère ;

Jeudi. *Broderie pour robes*. — Professeur : Mlle BERTRAND, brodeuse (Maison Bernigué).

Vendredi. *Corsets*. — Professeur : Mlle Th. PRUD'HON, corsetière.

Les élèves recevront les matériaux nécessaires à leurs travaux et les objets confectionnés seront distribués en récompense aux plus méritantes et aux plus assidues.

En somme ces cours seront la reproduction fidèle d'une grande maison de couture. Les élèves y travailleront comme dans un atelier. Elles apprendront à faire les différentes parties du costume féminin, non en théorie, mais pratiquement, de façon qu'à la sortie des cours elles soient aptes à entrer dans un atelier sans passer par l'apprentissage.

SECTION DE VISITES ARTISTIQUES ET INDUSTRIELLES

Cette section, créée cette année par M. Ch. Giraudon, sous la direction technique de M. Düringer, Ingénieur-Chimiste pour les Sciences et de M. Doury, Professeur à J.-B. Say pour les Arts, a pris un développement très rapide.

Son fonctionnement est le suivant : Une conférence préparatoire est faite, elle est suivie d'une visite.

Voici les sujets qui ont été traités au Siège Social pendant l'année 1910-1911.

Conférences pour les Arts :

Le Louvre (architecture)	1	conférence	60
Le Louvre (peinture)	2	—	135
Architecture comparée	2	—	87
Le Vieux Paris	3	—	198

Visites artistiques accompagnées par le conférencier :

Le Louvre.....	150	personnes
Louvre (peinture).....	227	—
Musée du Trocadéro (architecture comparée)	145	—
Promenades dans Paris.....	327	—
Musée Carnavalet.....	212	—

Conférences pour les sciences :

Industrie du Cuir.....	1 conf.	35 auditeurs
Teinturerie.....	2 —	87 —
Papier	2 —	112 —
Gaz.....	2 —	86 —

Visites d'usines et manufactures accompagnées du conférencier :

Tannerie.....	109	personnes
Manufacture des Gobelins.....	215	—
Essonnes.....	93	—
« Le Matin ».....	256	—
Usine à gaz.....	227	—

Totaux récapitulatifs des conférences et visites de la section :

Arts.....	1.541	auditeurs
Sciences.....	1 220	—
Total.....	2.761	auditeurs

Récapitulation :

Conférences sections.....	14 500	auditeurs
— artistiques.....	1.541	—
— industrielles.....	1.220	—
Total général.....	17.261	auditeurs

— — —

Conférences

X^e SECTION, Ecole, 19, rue de Sambre-et-Meuse

21 mai 1911. — Première sortie champêtre organisée pour les élèves de la section par M. Théaud, professeur de mandoline, sous la présidence d'honneur du Cercle, à Pavillon-sous-Bois, dans la propriété de la *Colonie des enfants de la Vilette*, mise gratuitement à la disposition de la Section. Promenade. Déjeuner, sous la présidence de M. Paris, conseiller municipal. Concert par les élèves et professeurs. Jeux. Nombreux lots et prix. Excursion, Charmante journée que nous espérons voir se renouveler plusieurs fois pendant la belle saison.

Conférences-concerts de la mairie du Panthéon. — La 10^e Section a organisé, pendant l'exercice 1910-1911, tous les concerts qui ont suivi les conférences de la mairie du Panthéon.

SECTION D'ALFORTVILLE

Les fêtes et les conférences suivantes ont été données par la Section d'Alfortville au cours de l'année scolaire 1910-1911.

Le mercredi 9 novembre, à 8 h. 1/2 du soir. — Fête de réouverture des cours donnée sous la présidence de M. Chenal, député, assisté de M. Dussault, conseiller général et de M. Cuillerier, conseiller d'arrondissement, maire d'Alfortville. Compte rendu moral et fête cinématographique offerte par M. Cottino. Causerie par M. Baillard à propos des films : *Caprices du vainqueur* et *Episode de 1812* et audition de la poésie de Victor Hugo : « Il neigeait... », par Mlle Suzanne Cardot.

Le 12 janvier. — Huit jours au pays des Pharaons, Conférence par M. le D^r Bonnemaïson, ancien médecin de l'Assistance publique avec projection de 80 clichés inédits pris par le conférencier. Auditions des élèves du cours de solfège de Mme Moreau.

Le 10 janvier. — L'Inspiration poétique dans la « douce France », Conférence avec projections, par Mme Baillard, I. O., Directrice de l'école des filles ; interprétations littéraires par les élèves du cours de diction et auditions musicales des élèves du cours de solfège.

Le 26 janvier. — Fontainebleau. Le château, la forêt, les environs, par M. Lecaplain, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort. Piano tenu par Mme Moreau.

Le 2 février. — Au Pays de la culture du Café, par M. Parent, surveillant de travaux à la Compagnie du Gaz.

Le 9 février. — A travers l'Italie, par M. Doury, professeur à l'École J.-B. Say et vice-président du Cercle Populaire. Nombreuses projections électriques et auditions sous la direction de Mlle Harmand, O, professeur de piano.

Le 16 février. — Un merveilleux Instrument de Paix mondiale et de Progrès humain : l'Esperanto, par M. Aizière, président du groupe esperantiste du canton de Charenton et président de la Fédération des groupes de la région parisienne. Audition de chants par Mme Renouleaud, professeur de solfège. Présidence de M. Cuillerier, maire d'Alfortville, conseiller d'arrondissement.

« L'Homme qui Rit », roman historique de Victor Hugo, avec projections par M. Emonnot, directeur du « Foyer de Moralité ». Audition des élèves du cours de solfège de Mme Moreau.

Le 2 mars. — Compiègne et Pierrefonds. Compte rendu d'une promenade scolaire, par M. Poulbot, O, directeur de l'École et directeur de la Section, avec 100 clichés photographiques, la plupart pris par le conférencier. Audition des élèves du cours de violon, sous la direction de M. Devoluet. Au piano : Mme Moreau.

Le 9 mars 1911. — Le Piano. Histoire, fabrication et transformations de cet instrument. Auditions de fragments des œuvres de Lulli, Rameau, Mozart, Beethoven, Schumann, Schubert, Mendelssohn, Chopin et d'autres modernes, par M. Emile Dupré, I. O, administrateur du Cercle populaire. Le Conseil d'administration avait délégué à cette conférence M. Varin fils, qui prononça une charmante allocution.

Le 16 mars 1911. — Zigzags dans le Tyrol et l'Engadine, par M. le Dr Bonnemaison, le conférencier le plus zélé de la section, avec projection de 100 clichés inédits du conférencier et audition de chœurs par les élèves du cours de solfège. Au piano : Mme Moreau.

Toutes ces conférences, excepté celle de M. Dupré, ont été accompagnées de superbes projections faites par M. Hégron.

Elles ont toutes été présidées par M. le Dr Capdeville, I. O, le dévoué président de la Section.

Enfin, la Section a organisé une *Fête de l'Enfance et de l'Adolescence*, donnée par les élèves des écoles communales (jeunes filles et garçons) et par les auditeurs des cours d'adultes, le dimanche 14 mai, sous la présidence de M. André, Inspecteur de l'Enseignement primaire, assisté de MM. Chénal, député, Dussault, conseiller général, Cuillerier, conseiller d'arrondissement, maire d'Alfortville, Plocq, délégué du Conseil d'administration du Cercle. Le préau de l'École maternelle était beaucoup trop petit pour contenir les familles nombreuses venues pour applaudir les jeunes artistes des deux sexes.

Disons en terminant que le service d'ordre dans toutes ces fêtes a été assuré par M. Moreau, O, l'infatigable surveillant général des cours.

XVIII^e SECTION, Ecole, 69, rue Championnet

Dimanche 4 décembre 1910. — Matinée organisée dans le préau de l'école par les professeurs de la section, en l'honneur de la Mutualité scolaire, sous la présidence de M. Hamon, inspecteur primaire, assisté de M. Delcassan, adjoint au maire du 18^e arrondissement.

25 décembre 1910. — Fête de Noël organisée par la dévouée directrice des cours, Mlle Lavenne. Des fruits, vêtements, jouets et récompenses diverses ont été distribués aux élèves des cours.

28 janvier 1911. — Conférence anti-alcoolique, par M. G. Barbey, avocat à la Cour d'appel. Un concert, où se firent entendre Mmes Taskin et Mellon, MM. Moreau et Mellon, termina la soirée.

Dimanche 2 avril. — Fête de clôture des cours sous la présidence de M. Dherbécourt, conseiller municipal, avec le gracieux concours de M. Bizet, Mlles Villemot, Jane Favier, Lucie Ferre, MM. Harpman, Pitou Mertens, Batardon.

XVIII^e SECTION, Ecole, rue Clignancourt

18 mars 1911. — Soirée enfantine, sous la présidence de M. Dherbécourt, conseiller municipal et Mme Lydie Martial, présidente des Dames Patronnesses.

Association Amicale
Des Elèves et Anciens Elèves
Du Cercle Populaire d'Enseignement laïque

LISTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président :** M. PAINLEVÉ, 33, rue d'Assas,
Membre de droit.
- Vice-Président :**
- Administrateur délégué :** M. EVRARD, 10, rue Bachaumont,
Membre de droit.
- Vice-Président :** M. PARANT, 2, rue Volney.
- Secrétaire-Général :** M. Edmond LAHAYE, 19, rue des
Panoyaux, Membre de droit.
- Secrétaire-Administratif :** Mme Edmond LAHAYE, 19, rue
des Panoyaux.
- Trésorier-Général :** M. LEROY, 15, rue de la Reynie,
membre de droit.
- Trésorier-Adjoint :** M. DELEPIERRE, 2 bis, rue des
Rozières.
- Archiviste :** M. LEGENDRE, 24, rue de Turbigo.

Administrateurs

- MM. Bessou, 2, rue du Printemps, Membre de droit.
Ploccq, 104, rue Bolivar.
- Mlle Coblence, 5, Place des Ternes.
- M. Mouchet, 38, rue de Paris, à Asnières, Membre de
droit.
- Mme Lydie Martial, 4, rue Mizon, Membre de droit.
- MM. Gouget, 23, avenue des Champs-Élysées.
Varin, 206, avenue Daumesnil.
Vollant, 34, boulevard Sébastopol.
Gaudin, 19, rue de Paradis.
Georges Lahaye, 301, rue de Vaugirard.
- Mme Georges Lahaye, 301, rue de Vaugirard.
- Mlle Crespin, 5, rue du Cherche-Midi.
- M. Henry, 3, rue Auguste Métivier.

Commission permanente des Fêtes

- Président :** M. EVRARD, 10, rue Bachaumont.
- Secrétaire :** M. Edmond LAHAYE, 19, rue des Panoyaux.
- Trésorier :** M. LEROY, 15, rue de la Reynie.

Sous-Commission permanente des Fêtes

Président : M. Georges LAHAYE (Agent Général de l'Association), 301, rue de Vaugirard.

Secrétaire-Trésorier : M. GAULLIER, 36, rue Keller.

Membres

MM. Pierre Larenaudie (Ecole pratique d'Enseignement Colonial, 68, rue de Paris, Joinville-le-Pont.
Maurice Pécil, 68, rue de Paris, Joinville-le-Pont.
Denizot Fernand, 14, rue de la Sorbonne.
Messin, 2, rue Turbigo.
Lhuillery, 1, boulevard de Belleville.

Commission des Inspecteurs

Président : M. Georges LAHAYE (Agent Général de l'Association), 301, rue de Vaugirard.

Secrétaire-Trésorier : M. GAULLIER, 36, rue Keller.

Membres

MM. Larenaudie Pierre (Ecole pratique d'Enseignement Colonial, 68, rue de Paris, Joinville-le-Pont.
Pécil Maurice, 68, rue de Paris, Joinville-le-Pont.
Denizot, 14, rue de la Sorbonne.



Cercle Populaire d'Enseignement Laïque

ASSOCIATION DES ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES

SECTION ARTISTIQUE (3^e Section bis du Cercle)

Ecole Communale de filles, 39, rue Meslay

Président : M. Edmond LAHAYE, Secrétaire Général de l'Association Amicale.

Directeur : M. Georges LAHAYE, Agent Général du Cercle et de l'Association Amicale.

Cours

Diction-Professeur : M. LARENAUDIE, 68, rue de Paris, à Joinville-le-Pont.

Danse-Professeur : M. PARADIS, 19, rue Delbet, à Paris.

L'Association des Anciens Elèves, quoique fondée depuis un an seulement, a pris un développement rapide.

En 1909-1910, il n'y avait que 115 adhésions : cette année le nombre des adhérents s'élève à 357.

Ces chiffres sont éloquents mais ils ne peuvent surprendre ceux qui connaissent le dévouement inlassable de Messieurs Evrard et Lahaye. La jeune société s'organise : les membres font connaissances. Déjà une promenade a eu lieu avec succès à Meudon-Bellevue. Souhaitons que l'année prochaine les projets de nos jeunes sociétaires se réalisent avec éclat.

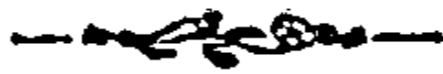


TABLEAU RÉCAPITULATIF ET COMPARATIF AVEC LA DERNIÈRE ANNÉE

	1909-1910	1910-1911
Nombre de cours.....	200	217
Nombre d'élèves inscrits (sections).....	4.324	4.559
— — présents.....	3.588	3.943
Auditeurs des conférences (sections et mairies).....	9.700	14.500
Conférences et visites (arts).....	»	1.541
— — (sciences).....	»	1.220
Elèves placés.....	80	100
Association des anciens élèves.....	115	357
Cours commerciaux et industriels.....	110	123

Remarque. — En 1910-1911, nous avons créé les conférences-visites qui ont eu, ainsi que le montrent les chiffres précédents, un plein succès. Le nombre de nos élèves s'est accru dans des proportions sensibles, ainsi que celui de nos adhérents.

Nous pensons que la voie où nous nous sommes engagés et qui consiste à réduire les cours de pur agrément pour créer des cours techniques, est la cause du développement de notre Œuvre.

Nous insistons sur le nombre des cours commerciaux : 123 sur 217 cours organisés dans la Société.



Renseignements divers

Conseil d'administration. — Le Conseil d'administration se réunit au siège social le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois.

Comité des Dames Patronnesses. — Le Comité se réunit au siège social le 1^{er} samedi de chaque mois.

Comité de placement gratuit. — Pour tout ce qui concerne le Placement gratuit, s'adresser à M. Evrard, 10, rue Bachaumont.

Demande de cours. — Les personnes désireuses de faire un cours dans une de nos sections, sont priées d'adresser une demande au secrétaire général, 16, rue Grange-Batelière.

Distribution des prix. — La distribution des prix aura lieu le Dimanche 23 juin, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.



CERCLE POPULAIRE D'ENSEIGNEMENT LAÏQUE

FONDÉ LE 7 MAI 1890

Autorisé par Arrêtés ministériels des 17 Avril 1901 et 28 Janvier 1902

Siège social : 16, Rue de la Grange-Batelière (IX^e Arrond)

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné :

demeurant à

Rue

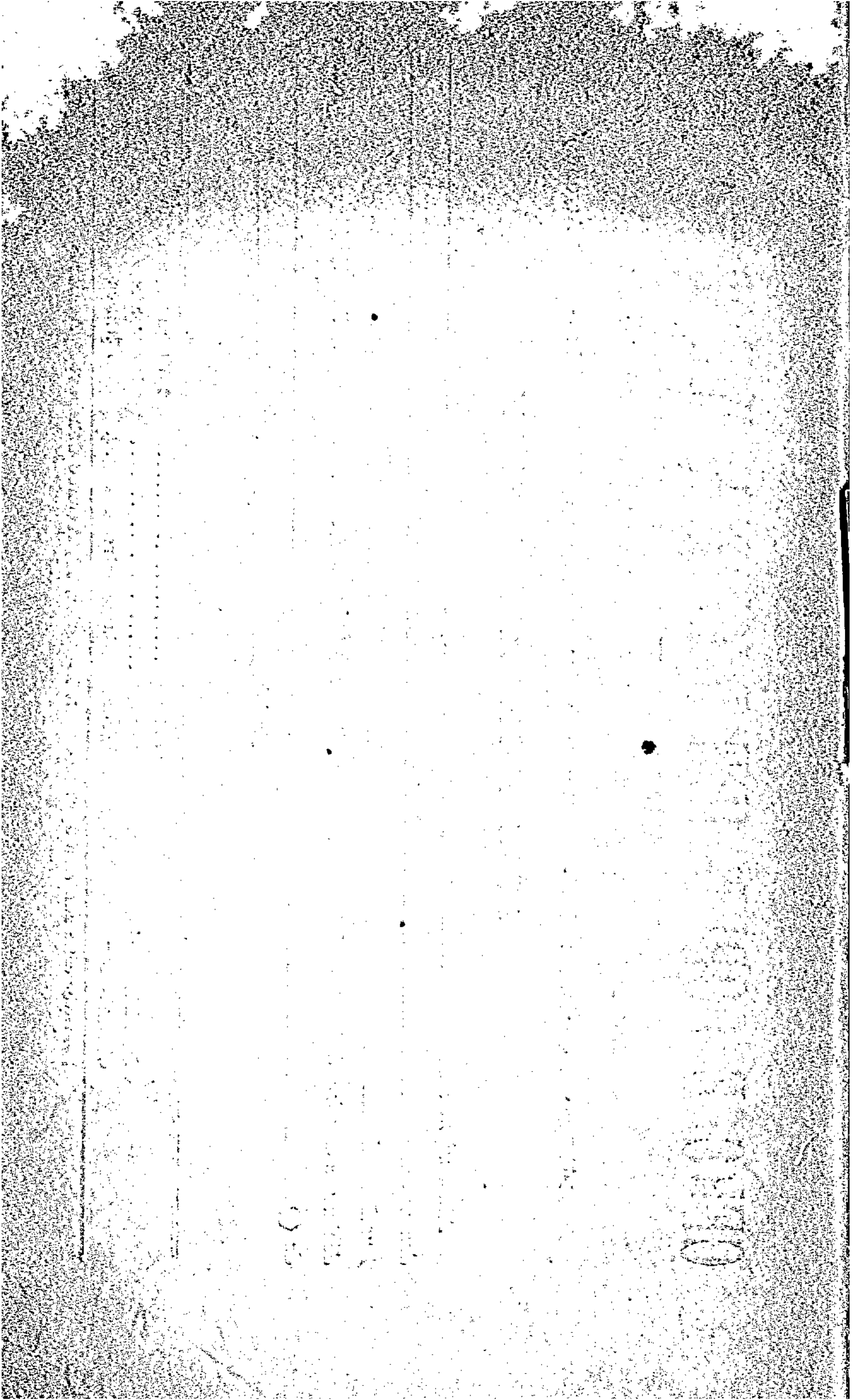
déclare souscrire à l'œuvre du « CERCLE POPULAIRE D'ENSEIGNEMENT LAÏQUE », en qualité de ⁽¹⁾

Fait à, le 19.....

⁽¹⁾
CONDITIONS
d'admission

Membre fondateur.....	100 francs une fois payé.
Membre honoraire.....	20 francs.
Membre adhérent ou dame patronnesse....	5 francs.

Renvoyer cette adhésion à M. Mouchet, Trésorier, 59, Avenue Courbevoie, Asnières



ALEXANDON ET CAIORS. — IMPRIMERIES A. COUESLANT. 1.134

LENÇON ET CAHORS. — IMPRIMERIES A. COUESLANT. 1.134.

SOMMAIRE

Déclaration de principes

Extrait des statuts

Membres bienfaiteurs

Conseil d'administration

Distribution des prix du 9 juillet 1911

Assemblée générale du 14 octobre 1911

Banquet du 11 novembre 1911

Récompenses

Le centenaire de Victor Duruy

Le Comité consultatif des Associations d'enseignement post-scolaire

M. Victor Peuvrel

Les Dames patronnesses

Le Comité de placement gratuit

Les sections du cercle

Fêtes et conférences

Association amicale des Anciens élèves

Renseignements divers